



Rapport d'activités 2025

Association des communes de la région lausannoise

Table des matières

Message du Président	3
2025 en chiffres	5
Lausanne Région en bref	6
Les activités de Lausanne Région	12
Transports et mobilité	19
Promotion économique	21
Enfance et jeunesse	32
Formation et emploi des jeunes	35
Prévention et dépendances	40
Seniors	43
Activités sportives	47
Soutiens et subventions	50
Financement de Lausanne Région	52
Liste des abréviations	55

Message du Président

Ce Rapport d'activités 2025 revêt une portée particulière. Dernier de la législature 2021-2026, il reflète, par sa densité et la diversité des projets présentés, l'intensité du travail mené durant cette ultime année complète. Il marque l'aboutissement des actions conduites depuis 2021 par les membres des commissions, les communes et l'ensemble des parties prenantes de Lausanne Région.

En juillet 2021, l'entrée dans une nouvelle législature s'est accompagnée d'un important renouvellement au sein des Municipalités, également perceptible dans les instances de Lausanne Région. Depuis lors, les communes ont été confrontées à des enjeux toujours plus complexes et interdépendants. Lausanne Région a su y répondre avec réactivité, en accompagnant les dynamiques du terrain et en renforçant les synergies régionales.

Ce rapport constitue la vitrine de ce travail collectif. Il illustre la capacité de Lausanne Région à coordonner, à mettre en réseau et à soutenir des projets dépassant l'échelle communale, au service de la population et du territoire.

La prochaine législature ouvrira une nouvelle étape. Il s'agira de renouveler les instances, d'accueillir de nouvelles et nouveaux membres et de poursuivre les dynamiques engagées, tout en faisant émerger de nouveaux projets. Je vous invite à parcourir ce rapport, qui témoigne concrètement du chemin parcouru et de la force du collectif.

Toutes ces réalisations, passées comme à venir, reposent avant tout sur l'engagement de celles et ceux qui les rendent possibles. Je tiens à remercier très sincèrement les membres des commissions, les partenaires ainsi que l'ensemble de l'équipe de Lausanne Région pour leur implication et la qualité de leur travail. Car au-delà des projets, des structures et des dispositifs, ce sont les femmes et les hommes qui font la force d'une organisation et qui permettent de concrétiser des ambitions collectives.



Thierry Amy
Président de Lausanne Région
Syndic de Cugy

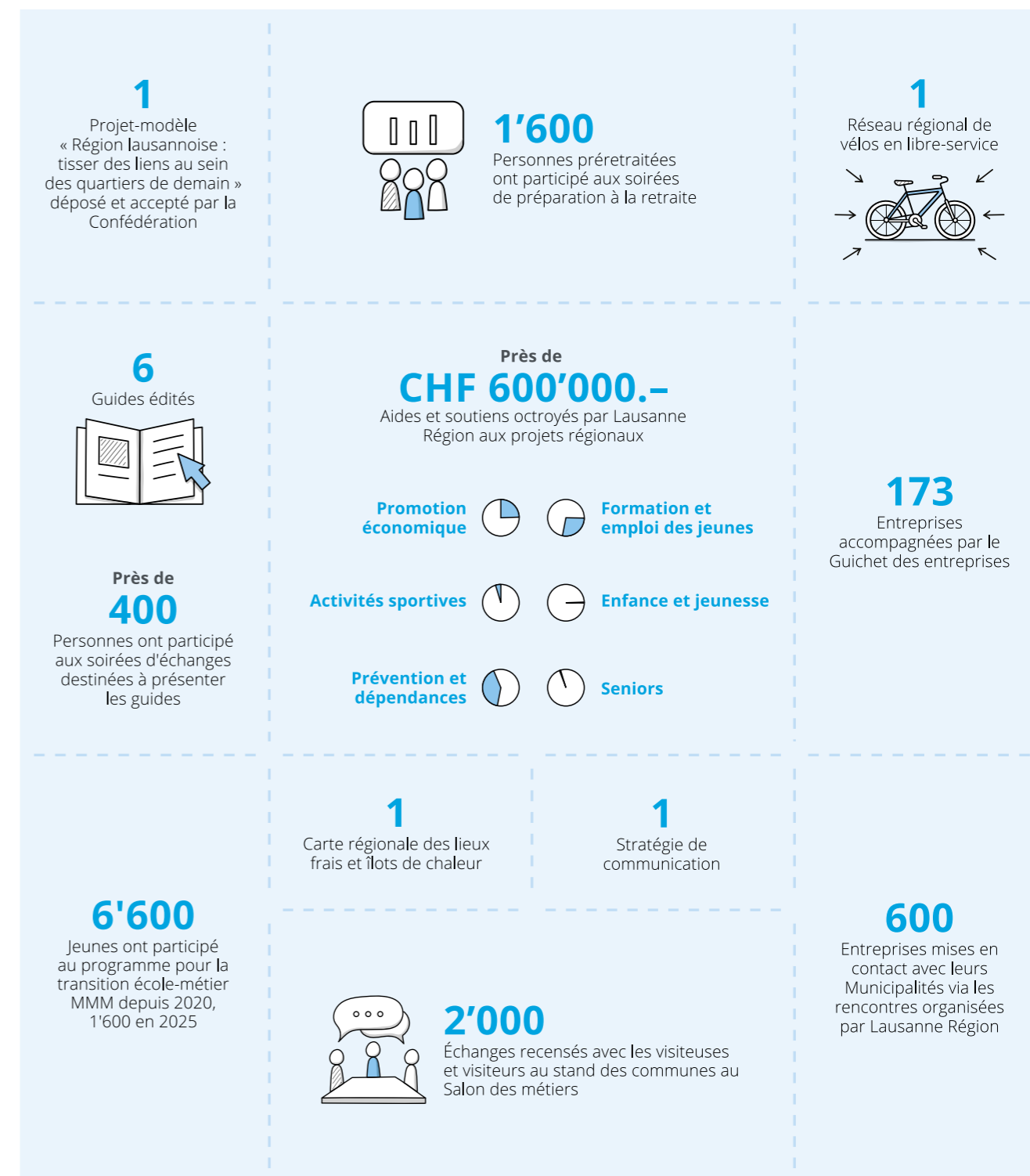


27 communes soit **585 km²**
37 % de la population du canton de Vaud soit
315'337 habitantes et habitants*
47 % des emplois du canton de Vaud soit plus
de **215'000** emplois**

* au 31.12.2024
 ** au 31.12.2023

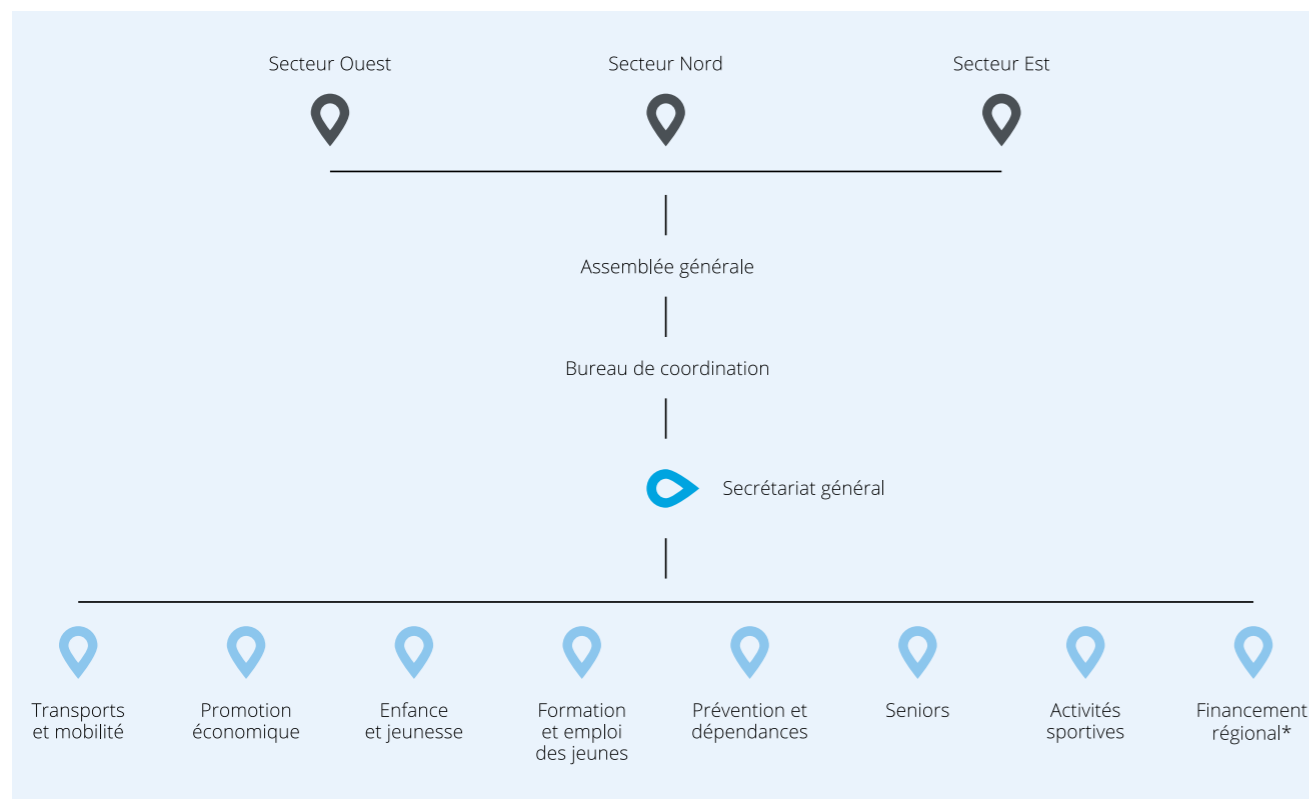
2025 en chiffres

Lausanne Région fait la différence pour ses 27 communes membres et les 315'337 personnes qui y vivent. Pour toutes les générations et dans chaque secteur.



Lausanne Région en bref

Avec une ambition partagée et fédératrice, Lausanne Région incarne une dynamique collective et participative au service de 27 communes membres ayant choisi d'unir leurs forces autour d'intérêts communs, au bénéfice de la région et du bien-être de ses habitantes et habitants. Elle œuvre à la promotion d'une vision cohérente du développement social et économique, tout en faisant le lien avec les questions d'aménagement territorial. Lausanne Région déploie des projets concertés, inscrits dans une perspective régionale et en adéquation avec les cadres cantonaux et fédéraux. Grâce à une approche globale, collaborative et volontariste, Lausanne Région mutualise les ressources, facilite les synergies et renforce la coopération entre les actrices et acteurs clés de la région et au-delà. En anticipant les défis à venir, elle veille à concilier attractivité économique, qualité de vie et aménagement du territoire afin de garantir un développement équilibré, solidaire et durable pour l'ensemble de la région.



*Commission pas active en 2025.

Composition et rôle du Bureau de coordination

Le Bureau de coordination (BC) est l'organe exécutif de Lausanne Région. Il est composé de huit syndiques et syndics : deux par secteur, un pour la commune de Lausanne, ainsi que de Monsieur Thierry Amy qui en assure la présidence.

Il définit les orientations stratégiques de l'Association, valide les comptes et approuve les budgets soumis à l'Assemblée générale d'automne.

En 2025, le BC s'est réuni à cinq reprises et a également pris deux décisions par voie circulaire.

Présidence	Thierry Amy Syndic de Cugy
Lausanne	Grégoire Junod Syndic de Lausanne Vice-Président
Secteur Est	Chantal Weidmann Yenny Syndique de Savigny
	Jean-Philippe Chaubert Syndic de Paudex
Secteur Nord	Laurence Muller Ahtari Syndique du Mont-sur-Lausanne
	Étienne Fleury Syndic de Cheseaux-sur-Lausanne
Secteur Ouest	Patricia Spack Isenrich Syndique de Bussigny
	Laurent Bovay Syndic de Crissier



De gauche à droite et de haut en bas : Mme Chantal Weidmann Yenny, M. Étienne Fleury, Mme Patricia Spack Isenrich, M. Laurent Bovay, M. Jean-Philippe Chaubert, M. Thierry Amy, Mme Laurence Muller Ahtari. (Absent lors de la prise de vue : M. Grégoire Junod). © Marino Trotta pour Lausanne Région.

Secrétariat général : la plaque tournante des affaires régionales

Le Secrétariat général assure au quotidien la gestion des projets, le suivi des décisions, le respect des budgets, les relations externes et la communication de Lausanne Région. En qualité d'organisme reconnu par le Canton de Vaud, il fait office de relais régional pour la Politique cantonale d'appui au développement économique (PADE).

Effectif	Postes	Total personnes et équivalents plein-temps (EPT)
Au 01.01.2025	Secrétaire générale 5 cheffes et chefs de projets 1 responsable de communication 1 assistante de direction 1 collaboratrice administrative	9 personnes 7.4 EPT
Au 31.12.2025	Secrétaire générale 5 cheffes et chefs de projets 1 responsable de communication 1 chargée de communication 1 assistante de direction	9 personnes 7.4 EPT

En 2025, plusieurs évolutions ont marqué la composition du personnel de Lausanne Région. Ces ajustements se traduisent par une augmentation des équivalents plein temps (EPT), passés de 6.9, en 2024, à 7.4. Dans ce contexte, deux taux d'activité ont été relevés afin de mieux refléter la charge de travail effective de collaboratrices déjà en poste. Les ressources dédiées à la Promotion économique ont été renforcées par une évolution de fonction vers un poste de cheffe de projets. Enfin, le poste de collaboratrice administrative a évolué vers une fonction de chargée de communication.



Alessia Radaelli
Secrétaire générale



Anne-Laure Borno
Cheffe de projets
Promotion économique



Maël Joly
Chef de projets
Seniors, Transports et mobilité



Catherine Klink
Chargée de communication



David Mermod
Chef de projets
Promotion économique, Formation et emploi des jeunes



Murielle Nussbaum
Responsable communication



Fabienne Saugy
Cheffe de projets
Enfance et jeunesse, Prévention et dépendances, Activités sportives



Florence Wyss-Bieri
Assistante de direction



Alevtina Zhukova
Cheffe de projets
Promotion économique

Equipe de Lausanne Région © Emo photo pour Lausanne Région.

Organisation et fonctionnement des commissions

Pour déployer ses actions à l'échelle régionale, Lausanne Région s'appuie sur des commissions thématiques. Chacune intervient dans un champ de compétences spécifique et fonctionne grâce à l'engagement des quelque 101 élues et élus communaux qui y siègent. Ces membres portent les réflexions stratégiques, identifient les instruments à développer et définissent les actions à conduire pour répondre aux enjeux propres à leur domaine. Chaque commission est accompagnée par une ou un chef de projets dédié et dispose d'une présidence assurée par une élue ou un élu.

En 2025, cinq départs ont été enregistrés au sein des commissions et un remplacement a été effectué. À la suite de la cessation de mandat de deux élu-es en fin d'année, leur remplacement est déjà assuré début 2026. Les projets réalisés dans le cadre des commissions durant l'année 2025 sont présentés par thématiques dans les chapitres suivants. La commission Financement régional constituée en 2021 pour la législature 2021-2026, ne s'est pas réunie durant la période sous revue. Elle avait précédemment contribué à l'élaboration du modèle de financement du Centre sportif de Malley.

Hommage à M. Serge Roy

Le syndic de Jouxens-Mézery, M. Serge Roy, nous a quitté le 27 décembre 2025. Il était un membre très engagé de la commission Formation et emploi des jeunes de Lausanne Région. Nous garderons l'image d'une personne enthousiaste et investie, profondément engagée pour notre région et la formation des jeunes.



M. Serge Roy lors de l'Assemblée générale de printemps 2023 de Lausanne Région. © Emo photo pour Lausanne Région.

Composition des commissions de Lausanne Région

État au 31 décembre 2025.

Les présidentes et présidents de commission ont été mis en gras dans ce tableau.

→ 101

élues et élus siègent dans les commissions thématiques de Lausanne Région pour traiter des domaines interdépendants dans une vision régionale

	Lausanne	Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Transports et mobilité	F. Germond, <i>Municipale</i> N. Medir Benito, <i>Cheffe de la division mobilité</i>	S. Barry, <i>Municipal, Chavannes-près-Renens</i> A. Brélaz, <i>Municipal, Crissier</i> E. Dubuis, <i>Syndic, St-Sulpice</i> T. Maystre, Municipale, Renens J.-L. Radice, <i>Municipal, Ecublens</i> E. Zingre, <i>Municipal, Bussigny</i>	F. Gex, <i>Municipal, Morrens</i> N. Longchamp, <i>Municipale, Le Mont-sur-Lausanne</i> M. Mooser, <i>Syndic, Bretigny-sur-Morrens</i> P. Oppliger, <i>Municipal, Romanel-sur-Lausanne</i> F. Roth, <i>Municipale, Cugy</i> N. Schöni, <i>Municipale, Jouxten-Mézery</i>	C. Dillner-Reichen, <i>Municipale, Paudex</i> M. Dürst, <i>Municipale, Epalinges</i> J.-Cl. Favre, <i>Municipal, Belmont-sur-Lausanne</i> P. Sutter, <i>Municipal, Lutry</i> Ph. Thévoz, <i>Syndic, Montpreveyres</i> M. Zolliker, <i>Municipal, Pully</i>
Promotion économique	P.-A. Hildbrand, Municipal F. Bernard, <i>Conseiller stratégique à la syndiculture</i>	J. Cavalli, <i>Municipal, Ecublens</i> J.-F. Clément, <i>Syndic, Renens</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i> L. Laabar, <i>Syndique, Chavannes-près-Renens</i>	A. Fernandez, <i>Municipal, Cugy</i> E. Fleury, <i>Syndic, Cheseaux-sur-Lausanne</i> M. Meier, <i>Municipal, Bretigny-sur-Morrens</i> L. Muller Achartari, <i>Syndique, Le Mont-sur-Lausanne</i>	L. Girardet, <i>Municipal, Pully</i> N. Greiner, <i>Syndique, Belmont-sur-Lausanne</i> A. Monod, <i>Syndic, Epalinges</i> Ch. Monod, <i>Syndic, Lutry</i>
Enfance et jeunesse	D. Payot, <i>Municipal</i> T. Ausloos, <i>Délégué jeunesse</i>	E. Camacho-Hübner, Municipal, Chavannes-près-Renens R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i> N. Jaccard, <i>Municipale, Renens</i> A. Merminod, <i>Municipale, St-Sulpice</i> L. Sartorelli, <i>Municipal, Prilly</i>	J. Dagon, <i>Municipale, Romanel-sur-Lausanne</i> J. Dieperink, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i> F. Roth, <i>Municipale, Cugy</i> J.-M. Urfer, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne</i>	Ch. Aeschlimann, <i>Municipal, Savigny</i> A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i> D. Cuhe, <i>Municipal, Belmont-sur-Lausanne</i> Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> M. Preti, <i>Municipale, Jorat-Mézières</i>
Formation et emploi des jeunes	D. Payot, <i>Municipal</i> V. Huguet, <i>Cheffe de projet transition école-métier</i>	C. Albiker Pochon, <i>Municipale, Crissier</i> J. Ceppi, <i>Municipal, Chavannes-près-Renens</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i> N. Jaccard, <i>Municipale, Renens</i> S. Pittet Blanchette, Municipale, Ecublens	J. Dieperink, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i> J.-M. Urfer, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne</i>	A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i> J.-M. Chevallaz, <i>Municipal, Pully</i> Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> M. Preti, <i>Municipale, Jorat-Mézières</i>
Prévention et dépendances	E. Moeschler, <i>Municipale</i> S. Donzallaz, <i>Responsable dispositif addictions</i>	K. Clerc, Municipale, Renens P. Manzini, <i>Municipale, Ecublens</i>	D. Besson, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne</i> B. Jaunin, <i>Municipal, Romanel-sur-Lausanne</i> M. Lob, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i>	A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i> B. Crottaz, <i>Municipale, Epalinges</i> A. Martin, <i>Municipale, Paudex</i>
Seniors	E. Moeschler, <i>Municipale</i> M. Chenaux Mesnier, <i>Déléguée Seniors</i>	C. Albiker Pochon, <i>Municipale, Crissier</i> K. Clerc, <i>Municipale, Renens</i> O. Matthey, <i>Municipal, St-Sulpice</i> P. Spack Isenrich, Syndique, Bussigny	D. Besson, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne</i> O. Crottaz, <i>Municipal, Cugy</i> J. Dieperink, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne (dès le 15.08.2025)</i> M. Mooser, <i>Syndic, Bretigny-sur-Morrens</i>	A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i> J.-M. Chevallaz, <i>Municipal, Pully</i> D. Cuhe, <i>Municipal, Belmont-sur-Lausanne</i> R. Galley, <i>Municipal, Jorat-Mézières</i> Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> N. Félix, <i>Municipale, Savigny</i>
Activités sportives	E. Moeschler, <i>Municipale</i> M. Pasche, <i>Cheffe de service</i>	A. Brélaz, <i>Municipal, Crissier</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i> O. Niang, <i>Municipal, Renens</i> S. Pittet Blanchette, <i>Municipale, Ecublens</i>	J. Dagon, <i>Municipale, Romanel-sur-Lausanne</i> O. Descloux, Municipal, Le Mont-sur-Lausanne Ph. Flückiger, <i>Municipal, Cugy</i> N. Kähr, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne (dès le 01.04.2025)</i>	Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> L. Masméjan, <i>Municipale, Pully</i>
Financement régional	F. Germond, <i>Municipale</i>	J.-F. Clément, <i>Syndic, Renens</i> M. Perrin, <i>Chef de service, Renens</i>	-	E. Blanc, <i>Municipal, Lutry</i> C.-A. Chuard, <i>Chef de service, Pully</i> A. Monod, <i>Syndic, Epalinges</i>

Les activités de Lausanne Région

Les politiques publiques à portée régionale soutenues par Lausanne Région s'inscrivent dans des registres d'action complémentaires. Avant d'entrer dans le détail des projets développés par thématique, il convient de présenter les évolutions institutionnelles intervenues en 2025, ainsi que les principaux enjeux stratégiques et transversaux qui ont structuré l'action de l'Association.

Gouvernance institutionnelle

Les Assemblées générales : bilan et perspectives

L'Assemblée générale de printemps s'est tenue le 4 juin 2025 à la Vaudoise aréna. Conformément aux usages, elle était consacrée à la validation de comptes 2024 et a permis de présenter l'activité de l'année écoulée ainsi que le Rapport d'activités dans une perspective rétrospective. À cette occasion, deux présidents de commission ont présenté les travaux menés au sein de leur commission : M. Olivier Descloux, Municipal du Mont-sur-Lausanne pour la commission Activités sportives et M. Pierre-Antoine Hildbrand, Municipal de Lausanne, pour la commission Promotion économique. À l'issue de la partie statutaire, la parole a été donnée à M. John Fust, Directeur sportif du Lausanne Hockey Club, qui a abordé le thème « L'importance du leadership et de la culture dans la haute performance ».



Assemblée générale de printemps de Lausanne Région, le 4 juin 2025 à la Vaudoise aréna, réunissant les communes membres autour du bilan 2024, des travaux des commissions et d'un échange inspirant sur le leadership sportif. © Emo photo pour Lausanne Région.

L'Assemblée générale d'automne s'est tenue le 8 octobre 2025 au Château de Lutry et était consacrée à l'examen du budget de l'année à venir. Mme Tinetta Maystre, Municipale de Renens et Présidente de la commission Transports et mobilité, est intervenue pour présenter les travaux de la Commission. À l'issue de la partie statutaire, M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial a proposé une intervention sur le thème « Préserver durablement un paysage : responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux ». Lors de cette assemblée, la Stratégie de communication, validée par le Bureau de coordination le 29 août 2025, a été présentée.



Assemblée générale d'automne de Lausanne Région, le 8 octobre 2025 au Château de Lutry, dédiée à l'examen du budget 2026, à la présentation des travaux de la commission Transports et mobilité et au dévoilement de la nouvelle Stratégie de communication. © Emo photo pour Lausanne Région.

Fonctionnement interne et vie de l'Association

Un nouveau siège pour Lausanne Région

Le déménagement dans les nouveaux bureaux a eu lieu le 10 janvier 2025. Ce nouveau cadre influence positivement les modes de travail. Les trois espaces modulables dédiés aux conférences permettent désormais d'accueillir confortablement la majorité des séances. Cet emménagement revêt une dimension à la fois symbolique et structurante : l'ensemble des séances de commission peut désormais se

tenir au Liseron 11, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la communauté de Lausanne Région. Les nouveaux espaces, accueillants et fonctionnels, se prêtent particulièrement bien au travail collaboratif. La pendaison de crémaillère s'est tenue le 14 février 2025 et a accueilli environ 70 personnes. En 2025, trois événements réunissant une cinquantaine de personnes se sont tenus dans les nouveaux locaux de Lausanne Région.



Lausanne Région a mandaté le bureau Kohler Architecture pour l'aménagement de ses nouveaux espaces de travail. © Wings and Creativity pour Lausanne Région.

Mobilité, engagement et esprit d'équipe

Dans le contexte de la Fête fédérale de gymnastique, organisée du 12 au 22 juin 2025, et des fermetures temporaires de plusieurs parkings au sud de Lausanne entre mi-mai et début juillet, Lausanne Région a transformé ces contraintes en opportunité pour encourager des pratiques de mobilité plus durables au sein de son équipe. Un concours interne de mobilité a ainsi été organisé du 16 mai au 26 juin 2025 à l'intention de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

Cette initiative visait à favoriser l'adoption de modes de déplacement alternatifs dans les trajets professionnels

entre domicile et travail, tout en renforçant la cohésion d'équipe à travers une démarche collective, ludique et engageante. Au-delà de la sensibilisation aux enjeux de mobilité, le concours a constitué un véritable outil de cohésion d'équipe, stimulant les échanges, le partage d'expériences et une émulation positive entre collègues. Trois distinctions ont été décernées afin de valoriser des engagements exemplaires, qu'il s'agisse de la régularité des pratiques durables, de l'évolution des habitudes de déplacement ou de l'implication dans la dynamique collective.



La « Dream Team » de Lausanne Région revisitée par l'intelligence artificielle, sous la conduite créative d'Alevtina Zhukova, Cheffe de projets Promotion économique.

Formation continue du Secrétariat général

Le Secrétariat général a poursuivi en 2025 ses efforts en matière de formation continue, afin d'adapter les compétences internes à l'évolution des missions de Lausanne Région et aux exigences croissantes de coordination, de pilotage et d'accompagnement des communes membres. De plus, deux ateliers en lien avec la gestion de projets et l'organisation interne ont été organisés pour l'équipe.

Gestion des archives

À la suite du déménagement, une partie des archives de Lausanne Région a été entreposée temporairement dans un lieu externe sécurisé, en raison des capacités limitées des nouveaux locaux. Leur rapatriement interviendra ultérieurement, une fois que l'Association se sera dotée d'un plan d'archivage et d'un plan de conservation des documents formalisés, garantissant une gestion pérenne et conforme des fonds documentaires.

Projets stratégiques et positionnement régional

La Confédération accepte le Projet-modèle de Lausanne Région

Le projet « Région lausannoise : tisser des liens au sein des quartiers de demain », porté par Lausanne Région et déposé en juin 2025, a été retenu en novembre 2025 par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) dans le cadre des Projets-modèles 2025–2030 sur la thématique « co-créer des services locaux ». Axé sur le développement de centres-villes dynamiques, il a été sélectionné parmi 167 projets déposés, dont 32 ont été retenus.

Prévu pour une durée de trois ans, ce projet vise à répondre aux besoins de la région tout en proposant des solutions reproductibles dans d'autres régions de Suisse. En tant que « Projet-modèle », il bénéficie d'un soutien financier conjoint de la Confédération et du Canton de Vaud, la Confédération prenant en charge 50 % des coûts du projet et le Canton de Vaud contribuant à hauteur de 25 %. Le projet s'inscrit par ailleurs pleinement dans la Stratégie régionale de

développement économique de Lausanne Région, qui identifie les centralités et les services de proximité comme une thématique prioritaire.

Le projet entend répondre à plusieurs défis observés tant dans la région lausannoise que dans d'autres territoires suisses, notamment l'évolution des pratiques de consommation, marquée par un désintérêt croissant pour les commerces de proximité au profit du commerce en ligne, entraînant la multiplication de locaux vacants et la disparition de services de proximité. Il vise également à soutenir l'animation de quartier, souvent portée par des associations fonctionnant sur la base du bénévolat, un modèle aujourd'hui fragilisé par des difficultés de renouvellement des bénévoles et de mobilisation de ressources pour développer leurs activités. Deux sites pilotes ont été sélectionnés : deux quartiers du centre-ville de Lausanne ainsi que la centralité du Mont-sur-Lausanne.

Pour le développement du projet, Lausanne Région a mandaté le bureau spécialisé dss+ pour un appui à la coordination globale et pour son expertise en matière de projets-modèles et de développement régional. Le projet s'appuie également sur un large partenariat associant des hautes écoles et des acteurs du terrain, parmi lesquels l'EPFL, la HES-SO Valais, la HEG-Arc, la Société coopérative des commerçants lausannois et l'Union des sociétés de développement de Lausanne. Un comité de pilotage réunit des représentantes et représentants des communes concernées par les sites pilotes à savoir Lausanne et le Mont-sur-Lausanne, des expert-es académiques ainsi que des acteurs associatifs, garantissant une approche à la fois locale, opérationnelle et scientifique.

Cette configuration permet de conjuguer un ancrage local et romand, une proximité avec le terrain et une approche académique. Lausanne Région se réjouit d'engager les réflexions autour de ces enjeux d'actualité et de concrétiser ce projet en faveur du développement économique régional. Elle ne manquera pas d'informer régulièrement les communes membres et les partenaires du suivi et des enseignements issus de ce projet.

Une stratégie collaborative de communication pour Lausanne Région

En 2025, Lausanne Région s'est munie d'une Stratégie de communication globale accompagnée d'un plan de communication en adéquation avec son rôle. Élaborée dans le cadre d'une démarche collaborative menée sur une année, cette stratégie formalise le positionnement de l'Association et définit les messages clés à destination des différents publics. Elle vise à clarifier et à renforcer, en lien avec les communes membres, l'image de l'Association régionale et sa capacité d'action.

Entre ateliers et restitutions, huit rencontres ont été organisées afin d'aboutir à une stratégie en phase avec les réalités des communes et de Lausanne Région.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de communication, un premier événement a été organisé le 11 novembre 2025 à l'attention des personnes en charge de la communication au sein des communes membres. À cette occasion, 19 communes étaient représentées par une vingtaine de communicant-es et de secrétaires municipaux. Cet atelier a permis, d'une part, de présenter la stratégie de communication de Lausanne Région à ce public clé et, d'autre part, de recueillir leurs retours sur les pratiques de leurs communes respectives ainsi que sur leurs besoins. Cette démarche visait à renforcer les collaborations à l'échelle régionale et à fluidifier les échanges en matière de communication autour des projets menés par Lausanne Région pour et avec ses communes, au bénéfice de la population.

Bilan individualisé pour les communes

Dans une démarche de clarification du rôle de Lausanne Région et de valorisation de l'ensemble de ses actions, un outil supplémentaire a été mis à disposition des communes en mars 2025. En parallèle de la refonte des contenus du Rapport d'activités, une infographie individualisée a été transmise à chaque commune, notamment en vue de son intégration dans leur rapport de gestion. Intitulée « Votre commune et Lausanne Région », cet outil présente, de manière ciblée, l'impact chiffré des actions de l'Association, tant à l'échelle communale que régionale.

Lausanne Région en qualité d'éditeur

L'année 2025 a été marquée par une activité éditoriale soutenue pour Lausanne Région, avec la publication de six ouvrages destinés aux communes. Afin de garantir une identité claire, attrayante et cohérente à l'ensemble de ces publications, une nouvelle ligne éditoriale a été définie en 2025. Épurée et modernisée, elle vise également à assurer un rattachement clair et sans équivoque de ces ouvrages à Lausanne Région. L'ensemble des publications est disponible en ligne à l'adresse : <https://www.lausanneregion.ch/publications-2021-2026>.

Parallèlement à cet important travail d'édition, Lausanne Région a mené une réflexion approfondie sur la propriété intellectuelle des ouvrages qu'elle édite. Cette démarche a permis de formaliser des modèles de contrats désormais proposés aux autrices et auteurs contributeurs ainsi que d'élaborer une stratégie claire en matière de diffusion et de traduction des publications.



Les six guides publiés par Lausanne Région en 2025 constituent des outils concrets mis à disposition des communes membres pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux enjeux territoriaux.

→ 6
guides publiés

Coordination territoriale et infrastructures régionales

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Parmi les 27 communes membres de Lausanne Région, 18 font partie du cœur d'agglomération et contribuent, par l'intermédiaire de l'Association, au financement à hauteur de 40 % du financement des études menées dans ce cadre. En 2025, Lausanne Région a apporté aux PALM un financement de près de CHF 74'000.-.

Cœur d'agglomération

Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.



Alessia Radaelli, Secrétaire générale de Lausanne Région et Thierry Amy, Président de Lausanne Région, signent le PALM 2025 dans les locaux de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) le 28 février 2025. © Sébastien Boy pour Lausanne Région.

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5^e génération (PALM 2025) a été remis à la Confédération pour évaluation le 31 mars 2025. Composé de sept volumes, le rapport du PALM 2025 définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2040 et s'articule autour de quatre thématiques : paysage, environnement et énergie, urbanisation et mobilité. Dans ce cadre, 89 mesures de mobilité, représentant un investissement de plus de CHF 757 millions, sont proposées à un cofinancement fédéral pour la période de réalisation 2028-2032.

En 2025, le Président et la Secrétaire générale ont représenté Lausanne Région lors de trois séances du comité de pilotage du PALM. La Secrétaire générale a

de plus assisté aux séances de direction technique (DT).

Par ailleurs, Lausanne Région a poursuivi en 2025 son engagement au sein des organes de gestion des six sites stratégiques identifiés dans le volet « Stratégie régionale de gestion des zones d'activités – SRGZA » (voir chapitre dédié à la Promotion économique).

→ 40 %
des frais d'études menées dans le cadre du PALM sont financés par Lausanne Région

Transports et mobilité

Centre sportif de Malley

Lausanne Région veille à la correcte application de la convention régissant la participation des 25 communes actionnaires signataires au déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley. Cette convention définit une clé de répartition financière permettant de déterminer les montants versés chaque année par les communes à la Vaudoise aréna.

En 2025, la somme globale de la participation des communes actionnaires facturée au titre de l'exercice 2024 s'est élevée à CHF 6'481'786.-, soit une augmentation de CHF 102'981.- par rapport au montant facturé en 2024 pour l'année 2023. Le montant de la participation des communes étant plafonné, la part à charge des 22 communes actionnaires, hors communes propriétaires de Lausanne, Prilly et Renens, s'est élevée à CHF 2'422'346.-.

Participation et consultation dans les affaires cantonales

En 2025, Lausanne Région a participé à plusieurs consultations cantonales en lien avec les intérêts de ses communes membres. Elle a notamment pris part à la consultation relative à la révision de la loi cantonale sur les communes, en regrettant l'absence d'un volet consacré aux agglomérations. Elle a également contribué aux ateliers régionaux organisés dans le cadre de la révision complète du Plan directeur cantonal (PDCn), ainsi qu'aux travaux préparatoires de la nouvelle politique cantonale de développement économique pilotée par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI).

Engagement de Lausanne Région dans les affaires fédérales

Au niveau fédéral, Lausanne Région a poursuivi son engagement au sein de réseaux nationaux traitant des enjeux économiques et territoriaux. Dans le cadre du Réseau Place Économie Suisse, elle a participé aux échanges ayant conduit à une prise de position sur le projet Territoire Suisse. Par ailleurs, elle a contribué activement aux travaux de regiosuisse, notamment aux ateliers consacrés à l'économie de proximité et aux journées nationales organisées en septembre 2025 dans le canton de Thurgovie.

Lausanne Région a poursuivi ses travaux afin d'accompagner les communes face à l'évolution rapide des pratiques de déplacement et aux défis liés à la transition vers une mobilité plus durable. L'année a été marquée par la consolidation des axes de travail engagés, avec une attention renforcée portée aux enjeux de coordination régionale et de développement cohérent du territoire, notamment en matière de promotion du vélo. Cette dynamique a permis de soutenir les communes dans la mise en œuvre de solutions de mobilité répondant aux besoins actuels et futurs de la population.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

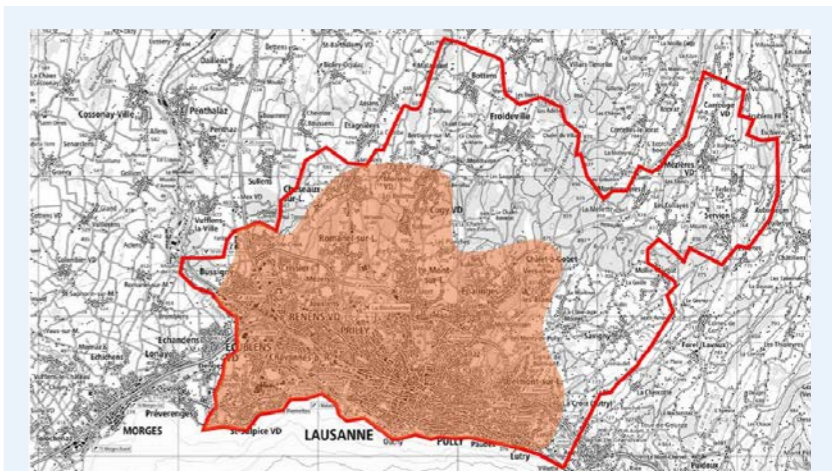
- Organiser et suivre les campagnes de comptages
- Promouvoir et coordonner les politiques de mobilité active (communes, canton et région)
- Monitorer, faciliter et soutenir les questions de mobilité pendulaire, de mobilité de loisirs, ainsi que les transports de marchandises

Un nouveau réseau régional de vélos en libre-service

Une réflexion a été engagée en juin 2024 sur le réseau des vélos en libre-service (VLS) existant sur le territoire régional, à la suite de l'annonce par la Ville de Lausanne de son intention de lancer un appel d'offres pour le renouvellement de son système de VLS sur son territoire. D'un commun accord entre la Ville de Lausanne et ses autres communes membres, Lausanne Région a donné l'impulsion nécessaire pour lancer une analyse permettant de développer un réseau régional cohérent, visant à promouvoir la mobilité active et destiné à renforcer l'intermodalité entre les transports publics, le vélo et les autres modes de transports.

Cette collaboration s'est concrétisée par la création d'un consortium composé de 19 communes membres de Lausanne Région, de deux Hautes Écoles et de 8 communes de Région Morges. En juin 2025, un appel d'offres au nom du consortium a été lancé par la Ville de Lausanne pour la

recherche d'un unique prestataire de VLS couvrant le territoire de 27 communes. La coordination technique du projet, étroitement articulée avec les schémas directeurs, a constitué un enjeu central du dispositif. Au total, 16 séances d'un groupe formé de techniciennes et techniciens ont permis d'étudier, clarifier, et ajuster les différents paramètres du projet. L'appel d'offres a abouti, en novembre 2025, à l'adjudication du prestataire Lime qui assurera le déploiement d'une offre régionale harmonisée dès 2026.



Carte du périmètre recommandé pour le développement du nouveau réseau de vélos en libre-service.

→ 27

communes et deux Hautes Écoles se sont organisées en consortium pour la mise en place d'un nouveau réseau de vélos en libre-service

Ces capteurs offrent une meilleure compréhension des pratiques de mobilité et constituent un outil stratégique pour la planification et l'aménagement du territoire, notamment en vue d'adapter les infrastructures aux besoins spécifiques de chaque mode de déplacement.

Un appel d'offres en procédure sur invitation a été lancé le 14 avril 2025 afin de sélectionner un mandataire chargé d'accompagner Lausanne Région dans l'organisation de la prochaine campagne de comptages selon ce nouveau concept. En septembre 2025, un contrat a été conclu avec Transitec SA, à Lausanne. Les travaux portent désormais sur l'affinage des points de comptages et des aspects techniques, en vue de lancer un appel d'offres pour l'acquisition des caméras et du logiciel d'analyse des données.

Si les coûts initiaux du nouveau dispositif sont plus élevés, les frais liés à la récolte et à l'analyse des données devraient, à terme, être inférieurs à ceux des campagnes précédentes, tout en offrant une qualité et une continuité de données accrues. En 2025, plus de dix séances du groupe de travail technique ont été menées dans les locaux de Lausanne Région. Des échanges avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et Région Morges ont également contribué à l'élaboration de ce nouveau concept.

→ Plus de 35

séances de différents groupes techniques ont été organisées par Lausanne Région en 2025

→ Plus de 30

professionnel-les ont contribué à l'élaboration et au suivi de la stratégie de mobilité régionale en 2025

Un nouveau concept pour les comptages de Lausanne Région

Depuis 1975, Lausanne Région organise des campagnes quinquennales de comptages de trafics individuels et collectifs, afin de suivre l'évolution des flux de mobilité sur son territoire. Jusqu'à présent, ces campagnes reposaient principalement sur la méthode dite « par tube », consistant à installer des dispositifs temporaires au sol reliés à des boîtiers de comptages.

Si cette méthode, fiable et peu coûteuse, a permis d'assurer une bonne comparabilité des données dans le temps, elle présentait toutefois plusieurs limites : campagnes concentrées sur une courte période printanière pour des raisons météorologiques et calendaires, sensibilité aux chantiers en cours, difficulté à distinguer précisément les typologies de véhicules, nécessité de recourir à des comptages manuels complémentaires, et multiplication des actes de déprédation entraînant des contraintes opérationnelles importantes.

Dans ce contexte, Lausanne Région a engagé une réflexion de fond sur l'évolution de ses méthodes de comptages, en collaboration avec le groupe technique composé de techniciennes et techniciens communaux, et avec l'appui d'un bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO). Cette analyse a conduit à privilégier un nouveau concept reposant sur des comptages par caméras, permettant une récolte de données continue sur l'ensemble de l'année et une catégorisation fine des modes de transport.

Promotion économique

L'action de Lausanne Région en matière de promotion économique s'est poursuivie en 2025 dans une logique de précision accrue et de transversalité des interventions. À travers le Guichet des entreprises, la mise en œuvre de la SRGZA, l'accompagnement des projets et une présence renforcée dans l'évènementiel, l'Association a soutenu des initiatives diversifiées, en phase avec les besoins concrets du territoire. Ces actions traduisent une approche structurée et pragmatique, au service de l'attractivité, de la vitalité économique et de la cohérence régionale, menée en étroite collaboration avec les communes et les partenaires de l'écosystème.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Définir les axes d'une politique d'appui au développement économique
- Implémenter des actions ciblées en matière de promotion économique
- Renforcer les relations entre les autorités communales et leurs entreprises
- Gérer des problématiques telles que celles du petit commerce et de la dynamisation du centre
- Mettre en valeur le tissu économique régional

Soutenir, accompagner, orienter, connecter : le Guichet des entreprises

Le Guichet des entreprises constitue la porte d'entrée de Lausanne Région pour les porteuses et porteurs de projets, qu'il s'agisse de PME, de créatrices et créateurs d'entreprises ou d'organisations souhaitant s'implanter ou se développer dans l'une des 27 communes membres. Afin de faciliter leurs démarches, le Guichet des entreprises de Lausanne Région propose un accompagnement personnalisé, structuré autour de plusieurs prestations clés et fondé sur la convention établie avec le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) du Canton de Vaud. À ce titre, Lausanne Région agit comme interlocuteur régional privilégié pour l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et la mise en réseau des initiatives économiques locales.

Ces prestations couvrent cinq volets principaux permettant de répondre aux besoins les plus courants des entreprises : accompagnement stratégique, recherche de terrains ou de locaux, orientation vers des solutions de financement et de subventions, mise en réseau avec les partenaires de l'écosystème ainsi que valorisation des opportunités offertes par la région à travers des événements et manifestations professionnelles.

En 2025, Lausanne Région a poursuivi son rôle de première porte d'entrée pour les porteuses et porteurs de projets entrepreneuriaux et les entreprises du territoire. Au total, 173 entreprises ont demandé un accompagnement, un volume stable par rapport à 2024. En revanche, le nombre de prestations délivrées s'élève à 373 en 2025, contre 430 en 2024. Cette variation

ne traduit pas un ralentissement de la dynamique entrepreneuriale, mais reflète une évolution qualitative du profil des demandes, les projets accompagnés étant globalement mieux définis. Elle se traduit par un recours à un nombre plus restreint de prestations, mais davantage ciblées, spécifiques et approfondies.

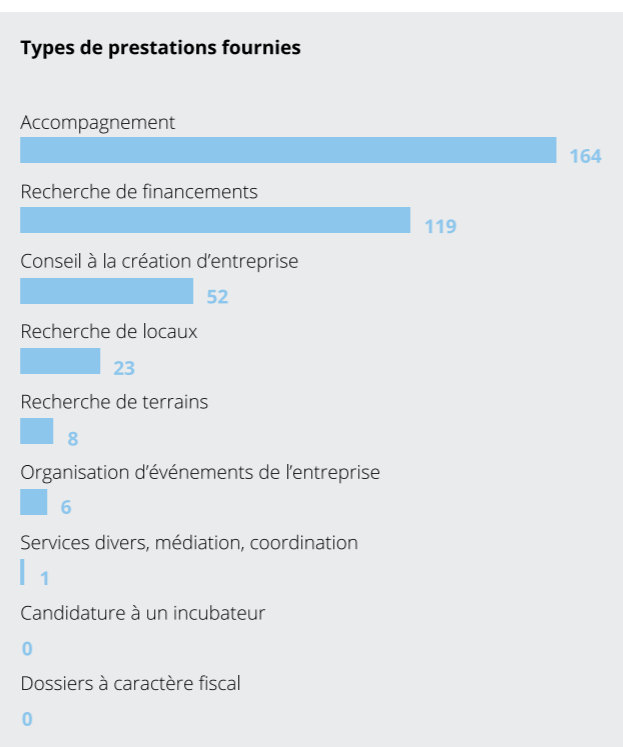
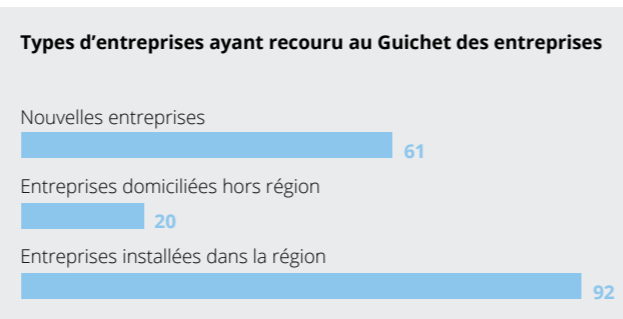
La majorité des sollicitations émane de nouvelles entreprises ou de projets en phase de conception, souvent portés par des indépendantes et indépendants ou des microstructures actives dans les services, le numérique, le bien-être, la culture ou la restauration. Cette diversité confirme la vitalité de l'écosystème régional, tout en mettant en évidence des besoins récurrents en matière de cadrage stratégique, d'orientation et d'accès à une information spécialisée.

Les demandes adressées à Lausanne Région ont concerné en priorité le conseil à la création et la stratégie d'entreprise, la clarification des démarches administratives et l'appui à la structuration des projets. La recherche de locaux et l'identification d'espaces adaptés à de nouvelles activités se sont également imposés comme des enjeux importants, en lien avec la tension du marché immobilier et la diversité des besoins exprimés. La mise en réseau, l'orientation vers les partenaires spécialisés ainsi que le soutien ponctuel à la recherche de financement ont constitué d'autres axes importants de l'accompagnement proposé.

Si les projets relevant des domaines du développement technologique, du numérique ou de l'énergie représentent une part plus réduite des sollicitations, ils se distinguent par leur intensité en termes d'enjeux et de suivi. Ils mobilisent régulièrement les partenaires cantonaux et régionaux tels qu'Innovaud, le SPEI ou les incubateurs, et témoignent d'un intérêt croissant pour les solutions numériques, la technologie appliquée à la santé ou l'énergie. Lausanne Région joue ici un rôle central de coordination, en facilitant l'identification des interlocuteurs compétents et l'articulation entre les différents dispositifs de soutien.

Au fil de l'année, cet accompagnement diversifié a confirmé la fonction d'interface essentielle de Lausanne Région dans la lisibilité du paysage entrepreneurial et

dans la mise en relation entre les entreprises, les communes et le réseau institutionnel. L'analyse des demandes met en évidence à la fois la vitalité des initiatives locales et la nécessité d'un appui de proximité, réactif et adapté au stade de maturité de chaque projet. Cette mission continuera d'être renforcée afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs économiques du territoire.



→ 173

porteuses et porteurs de projets accompagnés en 2025

Plans de mobilité d'entreprise, de la sensibilisation à l'accompagnement

En 2025, Lausanne Région a lancé une nouvelle prestation dédiée aux plans de mobilité d'entreprise, venant enrichir l'offre du Guichet des entreprises. Cette démarche répond à des enjeux croissants liés à l'accessibilité des sites d'activités, à la gestion des déplacements pendulaires et professionnels, ainsi qu'à l'attractivité et à la fidélisation des collaboratrices et collaborateurs.

La mise en œuvre de cette prestation s'appuie sur la convention 2024-2027 conclue entre le Canton de Vaud et les organismes régionaux de développement économique, et plus spécifiquement sur l'activation des missions optionnelles confiées par la DGMR. Cette collaboration permet à Lausanne Région d'agir comme relais régional auprès des entreprises et des communes, en assurant un rôle d'information, d'orientation et de mise en réseau avec les acteurs de la mobilité, tout en tenant compte des réalités économiques et opérationnelles du territoire.

Concrètement, la prestation propose des premiers conseils pratiques, une sensibilisation aux solutions existantes, parfois méconnues, ainsi qu'un appui méthodologique adapté au degré de maturité des plans de mobilité des entreprises. Elle vise à faciliter l'organisation des déplacements, à optimiser l'utilisation des infrastructures disponibles et accompagner, lorsque pertinent, l'émergence de démarches collectives à l'échelle de sites ou de zones d'activités.

La nouvelle prestation a notamment été mise en œuvre à travers plusieurs actions collectives de sensibilisation, intégrées aux rencontres Municipalité-Entreprises organisées en 2025. La mobilité d'entreprise y a été traitée à plusieurs reprises, soit de manière transversale, soit dans le cadre de tables rondes spécifiquement consacrées à cette thématique. En complément, Lausanne Région a coorganisé avec les Transports publics de la région lausannoise (tl) un événement spécifique, intitulé « Échanges autour de la mobilité avec les tl ». Cette rencontre a réuni une trentaine de participantes et participants issus de divers secteurs

d'activité. Elle a permis de croiser les perspectives des entreprises, des transporteurs et des acteurs institutionnels, de partager des retours d'expérience concrets et d'ouvrir le dialogue sur les contraintes et leviers liés à la mobilité d'entreprise.

Parallèlement, Lausanne Région a assuré une trentaine d'accompagnements individualisés auprès d'entités intéressées par la mise en place de mesures de mobilité ou par l'élaboration d'un plan de mobilité. Les échanges menés avec les entreprises ont mis en évidence des situations très contrastées selon les secteurs d'activité, la localisation des sites et les profils des collaboratrices et collaborateurs. Dans de nombreux cas, le travail présentiel reste indispensable, les horaires sont contraints ou fractionnés, et la dépendance à la voiture individuelle demeure forte, en particulier dans les zones d'activités dont l'accessibilité en transports publics ou en mobilités actives est limitée.

Les enseignements tirés de cette première année montrent l'importance croissante des enjeux liés à la mobilité d'entreprise. Ils confirment la pertinence d'un accompagnement de proximité, ancré dans les réalités économiques locales, et la nécessité de poursuivre la sensibilisation et le suivi dans la durée. Lausanne Région entend ainsi consolider cette nouvelle prestation en 2026, en renforçant les accompagnements ciblés, les temps d'échanges collectifs et les collaborations avec les communes et les partenaires cantonaux.

En lien avec la mobilité des entreprises, Lausanne Région a engagé en 2025 une réflexion exploratoire sur les dispositifs de stationnement communaux. Un sondage mené auprès des communes membres a permis d'établir un premier état des lieux des pratiques existantes, mettant en évidence une grande diversité des cadres réglementaires, des politiques de stationnement, des niveaux de tarification et de l'offre disponible. Cette hétérogénéité souligne la complexité d'une approche coordonnée à l'échelle régionale et appelle à une analyse mesurée, attentive aux spécificités locales.

Rencontres Municipalité-Entreprises

Lausanne Région a poursuivi son engagement aux côtés des communes en organisant des rencontres visant à renforcer le dialogue entre les autorités de sept municipalités avec leur tissu économique local. Chaque rencontre a été conçue sur mesure afin de répondre aux priorités communales et aux attentes des entreprises, qu'il s'agisse de présenter des projets en cours, de valoriser des réussites locales ou d'aborder des thématiques transversales comme la mobilité d'entreprise, l'attractivité des centres ou l'économie circulaire.

En complément des échanges organisés lors de ces rendez-vous, Lausanne Région met à disposition des communes différents outils visant à renforcer leur politique d'accueil et de soutien aux entreprises. Parmi ceux-ci figure notamment un dépliant économique communal intégrant une analyse du tissu économique local, utilisés tant lors de l'arrivée de nouvelles sociétés que dans l'accompagnement d'entreprises déjà établies sur le territoire.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer la cohérence du développement économique régional, tout en favorisant une proximité accrue entre les communes et leurs acteurs économiques.

- **Bretigny-sur-Morrens**, le 27 février 2025 : la rencontre a réuni 35 participant-es autour d'un programme mettant l'accent sur les opportunités de l'économie circulaire aux niveaux local et régional.
- **Bussigny**, les 4 mars, 11 juin et 5 novembre 2025 : trois Café-Connect. Chaque rencontre a réuni près de 40 participant-es autour de tables rondes consacrées aux enjeux d'attractivité du centre et de mobilité, avec un accent particulier sur les plans de mobilité d'entreprise, l'assainissement des bâtiments et la transition énergétique, les achats durables ainsi que la formation professionnelle duale et continue.
- **Romanel-sur-Lausanne**, le 1^{er} mai 2025 : la rencontre, réunissant environ 80 participant-es, s'est tenue dans les locaux de Rebellion Motors qui a partagé son histoire et ses ambitions de

développement. La séance a également permis de revenir sur les projets communaux en cours et d'illustrer le dynamisme économique du territoire.

- **Chavannes-près-Renens**, le 18 septembre 2025 : l'événement s'est inscrit dans le contexte du franchissement symbolique par la commune du seuil des 10'000 habitant-es, marquant une nouvelle phase de son développement. Les participant-es ont découvert les projets en cours et les priorités communales, avant d'entendre deux entreprises phares du territoire. Plus de 100 entrepreneur-es ont participé à cet événement.
- **Belmont-sur-Lausanne**, le 2 octobre 2025 : réunissant une cinquantaine de participant-es, la rencontre s'est ouverte sur les priorités communales avant de se poursuivre par la présentation du parcours et des perspectives de développement d'une entreprise locale.
- **Le Mont-sur-Lausanne**, le 12 novembre 2025 : la rencontre a rassemblé environ 120 personnes. Les temps forts de la soirée ont reposé sur un quiz interactif destiné à mieux cerner le tissu économique local, ainsi que sur des tables rondes de réseautage animées par des représentant-es de la Municipalité et de Lausanne Région. Les échanges ont permis d'aborder librement des thématiques d'intérêt pour les entreprises, notamment la mobilité d'entreprise.
- **Ecublens**, le 20 novembre 2025 : l'événement a réuni près de 100 participant-es. Les interventions ont mis en lumière les projets en cours, plusieurs réussites locales ainsi que la présentation du diagnostic économique communal, conçu comme une feuille de route pour les années à venir.

→ Plus de **600**
entreprises ont participé
aux rencontres Municipalité-
Entreprises en 2025

Economie territoriale

La Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) demeure un pilier essentiel du développement économique régional. Elle vise à garantir une offre foncière adaptée aux besoins avérés de l'économie, répartie de manière cohérente à l'échelle du territoire et alignée avec les objectifs de planification cantonaux et régionaux. Dans ce cadre, Lausanne Région joue un rôle central de coordination et de mise en œuvre, notamment à travers son engagement dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et son implication active dans la gouvernance des sites stratégiques de développement d'activités (SSDA).

En 2025, Lausanne Région a contribué aux réflexions des organes de gestion de sites stratégiques. Pour rappel, la SRGZA élaborée dans le cadre du PALM a identifié six sites stratégiques sur le territoire : Arc-en-Ciel (Bussigny Crissier), Biôpole (Lausanne Epalinges), Blécherette-Rionzi (Le Mont-sur-Lausanne), Bussigny Ecublens, Vallaire-Venoge (Ecublens) et Vernand (Romanel-sur-Lausanne et Lausanne).

Impliquée de manière différenciée selon les sites, Lausanne Région est intervenue dans le fonctionnement et dans les actions de consolidation de cinq des six sites stratégiques identifiés. Ces instances, désormais pleinement opérationnelles, assurent une coordination étroite entre les communes concernées, les services cantonaux, les schémas directeurs et les acteurs régionaux. Elles remplissent un rôle central de suivi, de coordination et de consultation, notamment lors de la présentation de projets communaux ou d'intentions de développement.

Au cours de l'année, Lausanne Région a pris part à de nombreuses séances de travail, permettant de suivre l'avancement des plans-guides, de structurer des plans d'action à l'échelle des sites et de renforcer la cohérence entre l'aménagement du territoire, la mobilité et le développement économique.

En 2025, Lausanne Région a également contribué aux discussions pour la mise en œuvre du volet opérationnel de la SRGZA de la région Lavaux-Oron.

Projets régionaux subventionnés via la Loi cantonale sur l'appui au développement économique

En 2025, Lausanne Région a poursuivi son rôle d'organisme régional reconnu au sein du dispositif cantonal de promotion économique. La Loi sur l'appui au développement économique (LADE) permet en effet de soutenir, sous certaines conditions, des projets portés par des communes, des associations ou des entreprises dès lors qu'ils présentent une portée régionale et contribuent à la dynamique économique du territoire. Les mesures financées peuvent concerner aussi bien des études que des manifestations, des infrastructures ou des projets organisationnels.

Dans ce cadre, Lausanne Région agit comme instance d'accompagnement et de coordination régionale, en soutenant les porteuses et porteurs de projets tout au long du processus. Cet accompagnement comprend un travail d'analyse, de collaboration et de suivi régulier, depuis la définition du contenu du projet jusqu'à l'élaboration et la transmission du préavis régional au Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI). La nouvelle stratégie LADE 2025-2029 renforce cette dynamique, en définissant des axes d'intervention communs à l'ensemble des communes membres et de leurs partenaires, contribuant ainsi à une meilleure cohérence régionale.

Cette nouvelle stratégie a été présentée le 21 mars 2025 aux communes membres de Lausanne Région ainsi qu'aux partenaires économiques. Une cinquantaine de personnes a répondu présent à l'invitation et a pu découvrir les axes définis dans la stratégie ainsi que deux exemples de projets soutenus par le biais de la LADE : la Fondation Inartis – Station R et l'événement Digital Dream Festival.



Présentation de la nouvelle stratégie LADE le 21 mars 2025 dans les bureaux de Lausanne Région, réunissant communes membres et partenaires économiques © Marino Trotta pour Lausanne Région.

En 2025, cinq projets préavisés par Lausanne Région ont obtenu un soutien cantonal, illustrant la diversité des initiatives menées sur le territoire. Ces projets couvrent des domaines variés tels que les infrastructures d'accueil, la transformation numérique, des manifestations à rayonnement régional ou encore des études bénéficiant notamment d'un soutien de la Confédération.

Liste des préavis de Lausanne Région ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2025			
Porteuse et porteur de projets	Nom du projet	Coût total du projet (CHF)	Montant octroyé (CHF)
Étude			
Association Lausanne Région	Région lausannoise : tisser des liens au sein des quartiers de demain	213'995.-	50'000.-
Infrastructure			
Association du gîte El Jire*	Gîte pour pèlerins dans la cure de Montpreveyres	1'010'000.-	351'000.-
Mesures organisationnelles			
Lausanne Tourisme	Digitalisation du tourisme	732'000.-	245'000.-
Manifestations			
Association Digital Dreams Festival	Digital Dreams Festival – Édition 2025	565'963.-	70'000.-
Office des vins vaudois	Best of Wine Tourism d'octobre 2025	111'330.-	27'000.-

*Financé par l'Etat de Vaud via le Fonds d'utilité publique
 Plus d'informations sur la procédure de demande → www.lausanneregion.ch/subventions-LADE
 Toutes les informations sur les subventions accordées via la LADE sont disponibles sur le site → www.vd.ch

La promotion économique par l'évènementiel

L'évènementiel a constitué un levier essentiel de l'action de promotion économique menée par Lausanne Région. Au-delà du soutien financier apporté à certains projets, l'Association s'est affirmée comme une actrice présente sur le terrain, engagée tant dans la co-organisation que dans la participation active à de nombreuses manifestations en lien avec l'entrepreneuriat, l'innovation, la mobilité ou encore la création et la transmission d'entreprise.

Cette présence régulière au sein de l'écosystème économique régional permet non seulement de renforcer la visibilité de Lausanne Région et de valoriser ses prestations, mais surtout d'entretenir un dialogue direct avec les entreprises, les partenaires institutionnels, les réseaux professionnels et les porteuses et porteurs de projets. Les événements soutenus ou co-organisés couvrent un spectre large, allant de l'accompagnement des créateurs d'entreprises à la sensibilisation aux enjeux numériques, en passant par l'encouragement à l'entrepreneuriat féminin, la promotion de la durabilité ou l'animation du tissu économique local.

En participant activement à ces rendez-vous, Lausanne Région contribue à structurer des communautés professionnelles, à faciliter les mises en relation et à créer des passerelles durables entre les acteurs, renforçant ainsi la dynamique économique à l'échelle du territoire. L'année 2025 illustre particulièrement bien cette approche partenariale et transversale, comme en témoigne la diversité des manifestations ci-après.

- Forum vaudois de la création d'entreprises, troisième édition, organisé le 12 mars 2025 par l'Institut für Jungunternehmen (IFJ) en partenariat avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et le Canton de Vaud, comprenant workshops, speed meeting et concours de pitch (participation financière CHF 5'000.- | 150 personnes).
- Ateliers de création d'entreprises, éditions 2025, organisés en partenariat avec le Centre Patronal, les 4 mars, 3 juin et 4 novembre 2025 (participation financière : CHF 3'000.- | 120 personnes).

- Plateforme Café Entreprendre de la Fondation Pacte, édition 2025, dédiée à l'accompagnement des femmes dans la création d'entreprise, le 7 avril 2025 (participation financière : CHF 5'000.- | 60 personnes).
- CaféR « Innovation sociale » du 10 avril 2025, visioconférence dédiée notamment à la présentation des Ateliers de Renens (15 personnes).
- Ateliers « Les fondamentaux de la transmission d'entreprise », nouveau cycle d'ateliers consacré à la cession et à la reprise d'entreprises, organisé en collaboration avec la Banque cantonale vaudoise (BCV), le Cautionnement Romand et PME Successions, avec deux éditions en septembre 2025 (participation financière : CHF 1'600.- | 55 personnes).
- Pitch'n'bar International, soirée organisée par l'Institut für Jungunternehmen (IFJ) en partenariat avec Switzerland Global Enterprise (SGE), le 4 septembre 2025 (participation financière CHF 2'000.- | 50 personnes).
- Digital Dreams Festival – Journée DIGIVISIONS, soutien à la journée dédiée aux entreprises et à l'innovation numérique, le 5 septembre 2025 (participation financière : CHF 5'000.- | 150 personnes).
- Keep it simple, make it happen, journée d'accompagnement à l'entrepreneuriat destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, co-organisée avec l'association KISMIH le 25 octobre 2025 à Lausanne (participation financière : CHF 1'500.- | 20 personnes).
- SHELINKS, deuxième édition de la Soirée réseautage femmes entrepreneures, dédiée au partage d'expériences entre femmes entrepreneures, le 20 novembre 2025 (participation financière : CHF 1'000.- | 100 personnes).



La soirée Pitch'n'bar organisée le 4 septembre 2025 par l'Institut für Jungunternehmen. © IFJ.

→ **14**
 évènements soutenus,
 coorganisés ou auxquels
 Lausanne Région a activement
 participé

→ Plus de **1'000**
 personnes ont (re)découvert
 les prestations en faveur de
 l'économie régionale grâce à ces
 évènements

Guide « Les besoins immobiliers des entreprises : freins et leviers pour une économie durable »

En 2025, Lausanne Région a édité le guide pratique « Les besoins immobiliers des entreprises : freins et leviers pour une économie durable », un outil structurant destiné à accompagner les communes dans leurs décisions en matière d'aménagement du territoire dans une perspective de développement économique durable et adapté aux réalités locales. Ce travail répond à un constat largement partagé : un déséquilibre persiste entre l'offre disponible en surfaces d'activités et la demande réelle des entreprises.

Le guide vise à outiller les communes face à cette tension, en transformant celle-ci en opportunité par une meilleure compréhension des attentes des acteurs économiques. Il clarifie les besoins spécifiques des différentes branches d'activités et met en évidence les leviers d'action à disposition des communes. Il s'appuie pour cela sur quinze familles d'activités représentatives, chacune décrite au moyen d'une fiche thématique

permettant d'identifier rapidement les critères déterminants des choix d'implantation. Cette approche offre aux autorités communales une grille de lecture opérationnelle, facilitant la qualification des demandes, le dialogue avec les promoteurs et l'orientation des projets de manière proactive ou réactive.

Au-delà de ces fiches, le guide intègre un diagnostic du marché local et une série de recommandations ciblées portant sur les défis stratégiques de la région, tels que la fidélisation des entreprises à haute valeur ajoutée, les problématiques de vitrines vides ou encore les besoins croissants en surfaces de stockage. Il identifie également les principaux freins à l'implantation ou à la pérennisation des entreprises et propose des mesures concrètes pour les lever, renforçant ainsi la capacité des communes à anticiper et accompagner l'évolution de leur tissu économique.



Couverture du guide « Les besoins immobiliers des entreprises : freins et leviers pour une économie durable ». © Illustration de Anaïs Lou pour Lausanne Région.

Rencontre régionale dédiée à l'immobilier non-résidentiel

Lausanne Région a présenté ce guide dans le cadre d'une soirée d'échanges organisée le 25 septembre 2025 à l'École hôtelière de Lausanne, réunissant un large public de communes, d'acteurs économiques et de professionnels de l'immobilier. L'évènement a permis de positionner la thématique de l'immobilier non-résidentiel comme un enjeu central de l'attractivité territoriale, en mettant l'accent sur les besoins immobiliers des entreprises et les conditions permettant d'y répondre de façon durable. La soirée s'inscrit dans la continuité de la démarche initiée en 2024 autour de l'adéquation entre l'offre de surfaces et la demande réelle du marché.

La première table ronde, consacrée au développement des zones d'activités, a permis de mettre en perspective des projets d'envergure tels que Bern 131 ou PULSE. Ces exemples ont illustré l'importance d'une coordination étroite entre investisseurs, développeurs et collectivités publiques, ainsi que les conditions nécessaires à la sécurisation de projets complexes : vision territoriale partagée, planification claire, flexibilité des bâtiments et attention portée à la qualité architecturale et aux besoins opérationnels des entreprises. Les échanges ont souligné la nécessité d'une approche pragmatique, tenant compte des temporalités différentes des acteurs économiques, institutionnels et privés.

La seconde table ronde a mis l'accent sur l'expérience des artisans et PME, en soulignant la diversité de leurs besoins et les difficultés concrètes auxquelles ils sont confrontés dans leurs démarches d'extension ou de relocalisation. Les interventions ont mis en évidence les tensions existantes entre exigences réglementaires, défis environnementaux, délais administratifs et impératifs économiques. Des témoignages tels que ceux de Ducommun Menuisiers SA ou du modèle Streetbox ont illustré l'importance d'offrir aux entreprises des solutions flexibles, disponibles rapidement, et compatibles avec leurs modèles d'affaires.

Les retours exprimés à l'issue de la soirée ont été particulièrement positifs. Cette rencontre a permis de renforcer une compréhension partagée des enjeux

immobiliers, de favoriser le partage d'expériences entre communes, développeurs, investisseurs et entreprises, et de confirmer l'importance d'une approche coordonnée pour répondre durablement aux besoins économiques du territoire. Elle a également démontré

le rôle fédérateur et facilitateur de Lausanne Région, capable de rassembler les parties prenantes, d'outiller les décideurs et d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de solutions adaptées.



Soirée d'échanges du 25 septembre 2025 à l'École hôtelière de Lausanne, lors de laquelle Lausanne Région a présenté le guide « Les besoins immobiliers des entreprises : freins et leviers pour une économie durable », en réunissant communes, acteurs économiques et professionnels de l'immobilier.
© Marino Trotta pour Lausanne Région.

Les PERL de l'innovation régionale

Les Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) constituent chaque année un temps fort de la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale. Ce concours reconnu et exigeant met en lumière des projets à fort potentiel, issus de domaines variés tels que la high tech, la clean tech, la cybersécurité, la santé, l'innovation sociale, l'artisanat ou encore le commerce. La 23^e cérémonie des PERL s'est tenue le 7 mai 2025 à Beaulieu Lausanne et a réuni près de 300 personnalités issues des milieux politiques, économiques et académiques, confirmant le rôle fédérateur de Lausanne Région au sein de l'écosystème entrepreneurial régional.

Le Trophée PERL 2025, doté de CHF 50'000.-, a été décerné à Carewell, entreprise basée à Pully, pour un projet à la croisée de l'innovation technologique et sociale. Dans un contexte marqué par une pénurie structurelle de personnel dans le secteur de la santé,

Carewell propose une plateforme digitale visant à optimiser la gestion des remplacements au sein des institutions de soins, en améliorant l'utilisation des ressources internes et l'accès à des ressources externes qualifiées. Le projet s'est distingué par la solidité de son modèle, son caractère innovant et son impact économique régional, notamment en matière de maintien et de création d'emplois qualifiés.

Trois Prix de l'innovation, dotés chacun de CHF 10'000.-, ont été attribués à Aerospec (Ecublens), Hafnova (Lausanne) et OptiZone (Ecublens). Le Prix coup de cœur du Jury a été remis à SaisiR, tandis que le Prix du public, doté de CHF 10'000.- et attribué à l'issue de plus de 800 votes en ligne, est revenu à OptiZone.

À travers cette édition 2025, les PERL confirment leur rôle de levier de visibilité, de mise en réseau et de valorisation des entreprises innovantes de la région.



Les représentant-es des entreprises lauréates de la 23^e édition des PERL qui s'est tenue le 7 mai 2025 à Beaulieu, Lausanne. © Emo-photo pour Lausanne Région.

Campagne régionale pour le commerce local

Afin de valoriser le commerce local, Lausanne Région a lancé en 2020 la campagne « Consommer local », qui a évolué en 2023 sous le nom « ça bouge, je consomme local ». Clé en main et personnalisée, cette campagne est mise à disposition des communes qui souhaitent la déployer. Elle s'inscrit dans une démarche de soutien concret au tissu commercial de proximité, en renforçant la visibilité des commerces et en encourageant une consommation locale et responsable.

En 2025, Lausanne Région a ainsi conçu et coordonné une campagne conjointe pour les communes de Belmont-sur-Lausanne, Paudex et Pully, illustrant sa capacité à mutualiser les actions de communication et à créer des dynamiques intercommunales au service du commerce local.

ÇA BOUGE, JE CONSOMME LOCAL

MERCI D'AVOIR PENSÉ À VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ!

LAUSANNE REGION, Pully Paudex Belmont, pully, BELMONT

Campagne « ça bouge, je consomme local » coordonnée par Lausanne Région pour Belmont-sur-Lausanne, Paudex et Pully afin de valoriser le commerce de proximité et encourager la consommation locale.

Enfance et jeunesse

Lausanne Région a poursuivi en 2025 son engagement en faveur de politiques publiques dédiées aux enfants, aux jeunes et à la qualité de leurs cadres de vie. Les communes sont aujourd'hui confrontées à des enjeux croissants liés à l'évolution des usages des préaux scolaires. Longtemps pensés comme des espaces exclusivement dédiés aux élèves, ceux-ci sont de plus en plus appelés à devenir des lieux de vie ouverts, favorisant une plus grande mixité d'usages et de publics. Dans ce contexte, Lausanne Région a concentré ses travaux sur l'accompagnement des communes face à ces nouvelles attentes, aboutissant à l'élaboration d'un guide destiné à soutenir les collectivités dans ces démarches.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Favoriser la mise en œuvre d'une politique enfance, jeunesse et famille dans les communes de Lausanne Région
- Apporter une aide ponctuelle à des actions communales développées dans le cadre de la Loi cantonale sur le soutien aux activités de jeunesse
- Accompagner les communes membres dans la mise en place d'une politique Enfance et jeunesse selon les axes de la politique cantonale enfance et jeunesse

Guide « Au-delà de l'école : penser les préaux pour un usage mixte »

Reconnaître la double vocation des préaux, à la fois des espaces d'apprentissage et des lieux de vie ouverts sur le quartier, implique de concilier une pluralité d'enjeux parfois divergents : éducatifs, environnementaux, patrimoniaux, sociaux ou encore démocratiques. Cette complexité appelle une approche transversale, fondée sur la collaboration interdisciplinaire et la mobilisation d'expertises complémentaires.

C'est dans ce contexte que Lausanne Région a édité, à l'intention de ses communes membres, le guide pratique « Au-delà de l'école : penser les préaux pour un usage mixte ». Ce document vise à accompagner les communes membres dans leurs démarches, en répondant aux principales questions qu'elles se posent grâce à la mutualisation de connaissances issues de

différents domaines (urbanisme, sociologie urbaine et juridique) et en tenant compte des réalités propres à chaque commune.

Comment concevoir des préaux qui répondent aux enjeux actuels ? Quels acteurs associer à la démarche ? Quelles ressources mobiliser pour passer à l'action ? Ce guide propose des outils concrets de réflexion et de mise en œuvre, illustrés par des exemples de projets réalisés dans la région.

→ 250

exemplaires du guide « Au-delà de l'école : penser les préaux pour un usage mixte »



Soirée d'échanges

Ce guide a été présenté lors d'une soirée d'échanges organisée le 11 septembre 2025 au Collège de Grand-Vennes à Lausanne et accueillant 80 personnes. Cette rencontre a réuni des actrices et acteurs communaux autour de conférences et de tables rondes consacrées aux objectifs et enjeux du réaménagement des préaux scolaires, à leur planification et à leur mise en œuvre, aux aspects juridiques liés à leur ouverture au public, ainsi qu'à l'importance des démarches participatives.

→ 80

participant-es à la soirée d'échanges de présentation du guide sur le réaménagement des préaux scolaires



Guide sur le passage à la majorité

L'atteinte de la majorité constitue une étape déterminante dans le parcours des jeunes, marquée par l'accès à de nouveaux droits, responsabilités et pouvoirs. Elle s'inscrit souvent dans une période de transition intense entre l'adolescence et la vie adulte, fréquemment source de questionnements, de stress et d'appréhension. Face à ces constats, Lausanne Région a initié en 2025 des travaux en vue de l'élaboration d'un guide destiné à accompagner les jeunes dans cette phase de transition.

Ce document viendra compléter le guide existant sur la santé mentale des jeunes. Il sera remis aux communes afin qu'elles puissent le distribuer aux jeunes durant leur année de majorité.

Pour sa conception, Lausanne Région collabore avec un groupe de jeunes, une agence de communication et l'association romande CIAO. Les travaux ont débuté en 2025 par la diffusion d'un questionnaire auprès des 17-22 ans, complétée par l'organisation de focus groups, visant à recueillir leurs ressentis, leurs inquiétudes et leurs besoins. La parution du guide est prévue pour l'été 2026.

→ 8

jeunes engagé-es dans la réalisation du guide sur le passage à la majorité

→ 100

questionnaires retournés sur les enjeux liés au passage à la majorité

Formation et emploi des jeunes

En Suisse, la formation professionnelle s'inscrit dans un cadre partagé entre la Confédération et les cantons. Dans ce contexte, les communes, en tant qu'employeuses, contribuent au développement économique régional en formant des apprenti-es et en participant ainsi à la préparation de la relève de la main-d'œuvre locale. À l'échelle régionale, Lausanne Région joue un rôle de coordination entre les communes afin de favoriser une transition école-métier efficace et de renforcer l'employabilité des jeunes. En 2025, Lausanne Région s'est penchée sur l'analyse du rôle de ses communes membres en tant qu'employeuses formatrices.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Faciliter l'accès des jeunes à la formation duale
- Promouvoir les apprentissages dans les communes de Lausanne Région et présenter les communes comme des entreprises formatrices
- Soutenir et promouvoir des mesures conduisant à une bonne intégration des jeunes dans le monde du travail
- Mettre en réseau les divers acteurs de la formation et de la transition école-métier

La place de l'apprentissage dans les communes : état des lieux et recommandations

En 2025, Lausanne Région a achevé une analyse approfondie de la place de l'apprentissage au sein de ses 27 communes membres et a publié une brochure intitulée « La place de l'apprentissage dans les communes : état des lieux et recommandations ». Réalisée dans le cadre d'un mandat confié à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), cette démarche constitue la première vision régionale structurée des pratiques liées à l'apprentissage en Suisse romande et offre un cadre de référence commun aux collectivités.

Cette étude met en lumière la diversité des réalités communales, tant du point de vue des processus

de recrutement que des modalités d'encadrement des apprenties et apprentis. Elle identifie les leviers mobilisés par les communes, les pratiques existantes et les défis partagés, tout en faisant apparaître des marges de progression et des pistes d'amélioration. Elle permet ainsi de mieux comprendre les facteurs de réussite de l'apprentissage au sein des administrations communales et les conditions nécessaires à son développement.

Conçue comme un outil opérationnel à destination des autorités communales, cette brochure vise à renforcer l'attractivité des apprentissages, à encourager le partage d'expériences et de bonnes pratiques ainsi qu'à consolider le rôle des communes comme actrices clés de la formation et de la relève professionnelle à l'échelle régionale.



Couverture du guide « La place de l'apprentissage dans les communes : état des lieux et recommandations ». © Illustration de Bettina Thuillard pour Lausanne Région.

→ **95 %**
des communes forment au moins un-e apprenti-e

Matinée d'échanges du 26 novembre 2025

Lausanne Région a organisé le 26 novembre 2025 une matinée d'échanges consacrée à la présentation de cette étude. Accueillie à la HEFP de Renens, la rencontre a réuni environ 75 participantes et participants issus des communes membres, des services communaux, des partenaires institutionnels, du monde scolaire et de la formation professionnelle.

La séance a permis de présenter en avant-première la brochure issue du diagnostic régional. Elle s'est articulée autour de deux tables rondes réunissant responsables communaux, personnes formatrices et partenaires, complétées par des témoignages d'apprenti-es permettant d'offrir un regard direct sur l'expérience vécue dans les communes et ouvrant la discussion avec les participant-es. Cette brochure constitue désormais une référence pour accompagner les communes dans le développement de politiques de formation plus cohérentes et structurées.

Mme Bettina Thuillard, illustratrice de la région, a réalisé les visuels du guide et synthétisé en image les points forts de la rencontre, offrant ainsi un compte-rendu atypique, réaliste et fort sympathique de la matinée.

Les retours ont été très positifs. Cette rencontre a renforcé la dynamique régionale et favorisé le partage d'expériences.

→ **75**
participant-es à la matinée d'échanges

→ **149**
apprenti-es répondant-es

→ **133**
élu-es politiques, collaboratrices et collaborateurs communaux consultés



Mme Bettina Thuillard, illustratrice, a conçu les visuels du guide et réalisé une synthèse graphique des échanges, transformant les temps forts de la matinée en un compte-rendu illustré clair et vivant.

Un stand attractif et innovant au Salon des Métiers et de la Formation 2025

Du 18 au 23 novembre 2025, Lausanne Région a participé au Salon des Métiers et de la Formation qui se tient chaque année à Beaulieu Lausanne. Cette édition a accueilli plus de 50'000 visiteuses et visiteurs, principalement des jeunes en phase d'orientation ainsi que leurs parents et leurs enseignant-es. En collaboration avec la Ville de Lausanne, Lausanne Région a proposé un stand structuré en trois zones complémentaires, mettant en valeur les 300 places d'apprentissage et les 38 métiers proposés par les 27 communes membres.

Plus de 50 apprenties et apprentis se sont engagés en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de leur commune et de la région durant la manifestation. Leur mobilisation, aux côtés de 15 formatrices, formateurs et responsables RH, a permis des échanges directs avec les jeunes, la présentation de parcours variés et une mise en lumière concrète de la diversité des métiers communaux.

L'édition 2025 a également été marquée par l'introduction de la Job Lab, un module innovant proposant une immersion dans un premier entretien virtuel. Les participant-es ont pu vivre une simulation de présélection en conditions réalistes, favorisant une meilleure compréhension des attentes du monde professionnel. La vidéo de l'entretien était transmise par courriel ou via WhatsApp, uniquement à la participante ou au participant, accompagnée d'un document facilitant l'auto-analyse, et complétée par un bref débriefing à l'issue de l'expérience.

Le stand a enregistré environ 2'000 échanges avec le public et les équipes mobilisées, tandis que la Job Lab a permis la réalisation de 170 simulations d'entretien. Ces résultats confirment l'intérêt des jeunes pour des formats innovants et interactifs, facilitant la découverte des métiers communaux et la préparation à l'entrée dans le monde professionnel.

→ **300**
places d'apprentissage proposées par les 27 communes membres

→ **38**
métiers représentés

→ **2'000**
échanges entre les visiteuses et visiteurs et les équipes mobilisées sur le stand

→ **170**

simulations d'entretien ont été réalisées via la Job Lab

→ **50**

appreni-es et 15 formateur-trices et responsables RH mobilisé-es sur le stand



L'inauguration, au Salon des Métiers et de la Formation, du stand de Lausanne Région et de la Ville de Lausanne a eu lieu le 18 novembre 2025 à Beau- lieu. Il a permis de mettre en valeur les 300 places d'apprentissage et les 38 métiers que proposent les 27 communes membres de Lausanne Région.

MMM - Projet phare pour la transition école-métier

En 2025, le programme Moi, Mon Réseau, Mon Futur (MMM) a franchi une étape charnière, marquée par un intérêt croissant des communes, des écoles et des élèves pour un accompagnement structuré vers un projet professionnel. Les résultats atteignent un niveau optimal et les indicateurs dépassent les attentes initiales, confirmant la pertinence de ce dispositif « clé en main » proposé aux élèves de la région.

Les ateliers déployés directement dans les classes de 10^e et 11^e offrent un cadre structuré permettant aux jeunes de mieux identifier leurs atouts, leurs préférences et les parcours possibles vers leur futur métier.

En parallèle, le programme a été intégré à la campagne lausannoise « Après l'école, on fait quoi ? » avec un déploiement ciblé auprès des classes de 10^e et 11^e VG et VP de la Ville de Lausanne et une adaptation spécifique des contenus.

Depuis son lancement, 6'600 élèves ont bénéficié des ateliers et 14 établissements scolaires ont activé la mesure au moins une fois. Les retours sont très positifs, avec un taux de satisfaction de 82 % chez les élèves et de 99 % auprès du corps enseignant.

La mise en œuvre repose sur un réseau structuré d'une vingtaine d'animatrices et animateurs actifs en 2025 et sur l'ensemble des 55 animatrices et animateurs ayant participé au programme depuis ses débuts. Parmi eux, 58 % estiment que leur expérience MMM a été déterminante pour leur propre insertion professionnelle.

→ **5**

ans d'existence

→ **6'600**

élèves bénéficiaires

→ **14**

établissements scolaires secondaires

→ **82 %**

de satisfaction chez les jeunes et 99 % auprès du corps enseignant

Prévention et dépendances

En 2025, Lausanne Région a concentré son action sur la promotion de la santé psychique des jeunes. Entre 16 et 25 ans, celles-ci et ceux-ci sont confrontés à de nombreux défis, liés tant à la construction de leur identité qu'à l'adaptation à de nouveaux contextes relationnels, de formation ou professionnels. Dans l'environnement actuel, cette période de transition requiert des capacités d'adaptation toujours plus importantes et peut fragiliser la santé psychique des jeunes, devenant un réel enjeu pour les communes, premier niveau institutionnel de proximité en charge de la protection de la population.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Favoriser toute action de prévention des dépendances – produits et comportements – organisées dans les communes membres de Lausanne Région
- Apporter une aide ponctuelle, en cas de demande spécifique, à une action de prévention ou à toute autre action favorisant l'intégration et les liens sociaux
- Sensibiliser le public aux problèmes de dépendances
- Informer le public sur le thème de la prévention des dépendances – substances et comportements

Guide « Santé psychique des jeunes. Leviers d'action à l'échelle communale »

Soutenir la santé psychique des jeunes, c'est leur offrir les conditions nécessaires à leur épanouissement personnel et social. Dans notre société, les transformations propres à l'adolescence s'inscrivent dans un contexte de mutations sociétales profondes qui influencent leur passage vers l'âge adulte. Si la majorité des jeunes disposent de ressources personnelles et sociales suffisantes, certaines peuvent néanmoins rencontrer des difficultés, liées notamment à un manque de soutien familial, à des situations socio-économiques précaires, à l'exclusion ou à la discrimination.

L'accompagnement vers l'âge adulte concerne ainsi l'ensemble de la société et doit s'inscrire dans une approche globale, mobilisant des actions à différents niveaux.

Les communes peuvent agir sur les facteurs contextuels et structurels, tels que la qualité de vie des quartiers, les infrastructures, la mobilité, la vie associative et l'élaboration de politiques publiques. Elles interviennent d'ailleurs souvent dans ces domaines sans toujours mesurer l'impact direct ou indirect sur la santé psychique des jeunes.

Dans cette perspective, Lausanne Région a édité le guide « Santé psychique des jeunes. Leviers d'action à l'échelle communale », visant à valoriser les initiatives existantes et à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la santé psychique des jeunes.



→ 450

exemplaires du guide « Santé psychique des jeunes. Leviers d'action à l'échelle communale »

Soirée d'échanges « Santé psychique des jeunes. Cultiver les liens sociaux à l'échelle communale »

Entretenir des liens sociaux de qualité contribue directement à la santé physique et mentale. Les relations humaines permettent de se sentir accepté-e, comprise et soutenu-e ; elles favorisent le sentiment d'appartenance, renforcent la confiance en soi et protègent contre la solitude et l'isolement. Paradoxalement, alors que les moyens de communication n'ont jamais été aussi nombreux et accessibles, le sentiment de solitude tend à s'intensifier.

Dans ce contexte, Lausanne Région a organisé, le 24 septembre 2025 dans ses locaux, une soirée d'échanges réunissant 50 personnes dont des Municipales et Municipaux, des travailleuses et travailleurs sociaux de proximité ainsi que des jeunes. Consacrée à la thématique « Cultiver les liens sociaux », thème du Mois de la santé mentale 2025, la rencontre a également été l'occasion de présenter le nouveau guide de Lausanne Région dédié à la santé psychique des jeunes.



→ 50

participant-es à la soirée d'échanges

Gestion de l'espace public – Approches et actions de prévention

La soirée du 19 septembre 2024, intitulée « Espace public et consommation : croisement de regards et perspectives », a mis en évidence la complexité des enjeux liés à la gestion de l'espace public pour les communes. Dans le prolongement de ces échanges, en 2025, Lausanne Région a entrepris l'élaboration d'un guide consacré aux approches et actions de prévention en matière de gestion des espaces publics. Ce document a pour objectif d'informer les communes sur la situation actuelle, de promouvoir les bonnes pratiques et de valoriser les ressources existantes. Sa publication est prévue pour l'automne 2026.

→ 5

communes interrogées dans le cadre de l'élaboration du guide sur la gestion de l'espace public

Seniors

Comme partout en Suisse, les communes membres de Lausanne Région connaissent une évolution démographique marquée par une progression significative des classes d'âge avancées, dont les effets se traduisent concrètement à l'échelle locale. La présence croissante des générations proches de la retraite, déjà observable dans de nombreuses communes, annonce une intensification des besoins, notamment en matière de mobilité, de logement ou de prévention. Dans ce contexte, les autorités locales sont appelées à renforcer leurs capacités de planification et de coordination afin de garantir, pour l'ensemble des seniors, des conditions de vie adaptées, durables et en adéquation avec les enjeux à venir.

Axes de travail pour la législature 2021–2026

- Fournir aux communes des propositions d'action à mener au niveau local
- Coordonner les collaborations pour mutualiser les forces entre les communes
- Établir des échanges durables entre les communes et les milieux associatifs
- Coordonner l'information
- Assurer une coordination entre les politiques publiques cantonales et communale

Soirées de préparation à la retraite

À la suite de la publication de son guide pour la préparation financière à la retraite en 2024, Lausanne Région coorganise, avec ses communes membres, des soirées de préparation à la retraite. Lors de ces événements, le guide est remis aux personnes préretraitées, avant qu'une présentation en plénière ne détaille les spécificités du système de retraite suisse. Les 1^{er}, 2^e et 3^e piliers y sont expliqués, de même que les prestations complémentaires AI/AVS et les subsides à l'assurance-maladie. Les communes profitent également de ces rencontres pour informer le public des prestations et aides locales disponibles. Grâce à la collaboration avec les Agences régionales d'assurances sociales (ARAS) et Retraites Populaires, ces événements répondent de manière ciblée aux besoins d'information des participant-es.

En 2025, cinq communes membres (Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Cugy, Bussigny et Belmont-sur-Lausanne) ont organisé pour la première fois un événement de ce type sur leur territoire. Au total, près de 1'600 personnes préretraitées ont pu y participer.

→ 1'600

personnes ont participé à un premier événement communal de préparation à la retraite

Accueil des nouvelles et nouveaux retraité-es

Le concept de soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux retraité-es proposé par Lausanne Région à ses communes membres depuis 2022 poursuit sa diffusion et rencontre un intérêt croissant. Ces soirées s'adressent prioritairement aux personnes récemment entrées à la retraite, ainsi qu'à leurs conjoint-es, à un moment charnière marqué par une transition de vie importante et l'émergence de nouveaux besoins, attentes et formes d'engagement.

Le concept développé par Lausanne Région repose sur une articulation en deux temps : l'intervention d'une ou d'un spécialiste abordant la thématique de la retraite, suivie d'un temps d'échanges directs sous forme de speed-meeting avec les associations locales et régionales. Cette approche vise à offrir un cadre à la fois structuré, convivial et accessible, favorisant l'information, la rencontre et la mise en réseau.

En 2025, les interventions de Mme Martina Chyba, journaliste indépendante, déjà présente en 2024, ont une nouvelle fois été très appréciées. Son ton léger permet d'aborder des sujets de vie en profondeur, offrant aux participantes et participants une expérience à la fois conviviale et enrichissante.

Cette année, Lausanne Région, en collaboration avec les communes de Lutry, d'Ecublens et de Savigny, a coorganisé plusieurs soirées sur ce modèle. Au total, plus de 310 personnes ont participé à ces rencontres, confirmant l'intérêt du public pour ce type de dispositif.

Les associations présentes ont également pu présenter leurs activités, contribuant à une meilleure connaissance des ressources existantes et au renforcement du lien social au sein des communes.

Pour les communes, ces soirées constituent un outil concret d'accueil et d'intégration des nouvelles et nouveaux retraité-es dans la vie locale, tout en valorisant le tissu associatif et en répondant de manière proactive aux enjeux liés au vieillissement de la population. Le déploiement de ce modèle dans des communes de tailles variées illustre sa pertinence et son adaptabilité à différents contextes territoriaux. Alors qu'en 2021

seules les communes de Lausanne et de Renens organisaient ce type d'événement, ce sont désormais onze communes membres de Lausanne Région qui l'ont intégré à leurs actions.

→ 310

personnes ont participé à un premier événement communal d'accueil des nouvelles et nouveaux retraité-es

Des événements communaux en augmentation

En complément des cinq soirées de préparation à la retraite et des trois accueils des nouvelles et nouveaux retraité-es, Lausanne Région a organisé en 2025 la restitution, auprès de la population, des résultats des analyses des besoins seniors menées dans les communes de Cheseaux-sur-Lausanne et de Villars-Sainte-Croix.

Au total, Lausanne Région a ainsi coorganisé une dizaine d'événements communaux au cours de l'année. Cette dynamique témoigne à la fois de l'extension progressive de son action de proximité et du renforcement des collaborations avec les communes membres, au service d'une meilleure prise en compte des enjeux liés au vieillissement de la population.

→ 10

événements communaux coorganisés avec ses communes membres

« Mettre en œuvre une politique seniors »

En 2025, Lausanne Région a édité le guide « Mettre en œuvre une politique seniors », un document de référence destiné à soutenir ses communes membres dans la conception et la mise en place de politiques publiques en faveur des seniors. Élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lausanne et avec la contribution de nombreux acteurs communaux et cantonaux, ce guide marque une étape importante dans le développement de la politique régionale en matière de vieillissement.

Ce document se veut avant tout un outil pratique. Conçu comme une véritable feuille de route, il accompagne les municipalités à travers les différentes phases de mise en œuvre d'une politique seniors : du diagnostic initial à la planification, en passant par la coordination, la priorisation des actions et l'évaluation. L'objectif est de fournir un cadre clair et adaptable, permettant à chaque commune de structurer ses actions, d'anticiper les besoins de sa population vieillissante et d'assurer la cohérence de son engagement sur le long terme.

Depuis 2021, dans le cadre du projet pilote seniors, Lausanne Région soutient activement ses communes membres dans la réalisation de projets et d'actions destinés aux personnes âgées. L'expérience acquise au fil des accompagnements a mis en lumière l'importance d'une approche globale, allant au-delà d'initiatives ponctuelles. À travers ce guide, l'Association entend encourager l'élaboration de politiques seniors inscrites dans la durée, intégrant plusieurs actions déployées sur plusieurs années et portées dans une vision stratégique.

La mise en place d'une politique seniors repose sur une démarche intersectorielle. Elle ne se limite pas aux enjeux de cohésion sociale, mais concerne également des domaines tels que le logement, la mobilité, la participation citoyenne, la prévention ou encore l'accès aux services. En réunissant ces différentes dimensions, le guide offre aux communes des repères leur permettant de fédérer les dicastères, coordonner les compétences locales et renforcer la collaboration entre les multiples acteurs engagés auprès des seniors.

Afin de présenter ce nouvel outil et d'ouvrir un espace d'échanges autour des enjeux qu'il soulève, Lausanne

Région organisera une soirée d'échanges en janvier 2026 à l'intention de ses communes membres.



Couverture du guide « Mettre en œuvre une politique seniors ». © Design de Plates-Bandes pour Lausanne Région.

Plan canicule : carte régionale des lieux frais et des îlots de chaleur

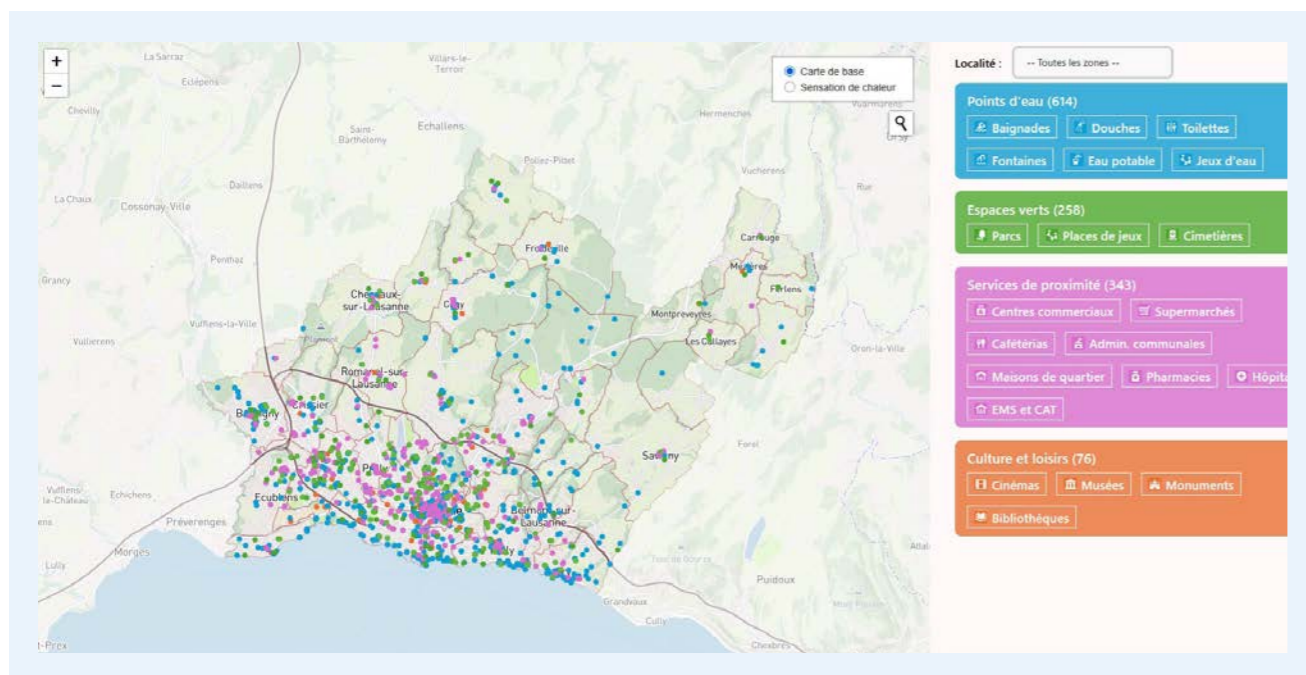
Au début du mois de juillet 2025, Lausanne Région a mis à disposition de ses communes membres une cartographie interactive recensant les lieux offrant de la fraîcheur ainsi que les espaces urbains où la sensation de chaleur est la plus élevée en période de canicule. Cette carte a été rapidement relayée par les communes sur leurs sites Internet permettant ainsi de renforcer le dispositif du plan canicule cantonal auprès de la population.

En période de fortes chaleurs, cette carte permet d'identifier rapidement les lieux offrant de la fraîcheur sur le territoire tels que les fontaines, parcs, centres

commerciaux ou musées. Les informations sont organisées en quatre catégories : points d'eau, espaces verts, commodités et services de proximité, culture et loisirs. Le bouton "sensation de chaleur" permet par ailleurs de visualiser les espaces urbains les plus exposés à la chaleur en intégrant notamment les données relatives à la couverture arborée.

Cet outil a pour objectif d'être relayé par les communes auprès de leur population durant les périodes estivales de fortes chaleurs, afin de renforcer la prévention et de faciliter l'accès à des espaces plus tempérés.

Elle est disponible à l'adresse → www.lausanneregion.ch/plan-canicule



Mise à disposition des communes par Lausanne Région, cette carte interactive identifie les lieux offrant de la fraîcheur et les zones les plus exposées à la chaleur, renforçant ainsi le plan canicule cantonal auprès de la population.

Représentation régionale dans la politique cantonale « Vieillir2030 »

En 2025, Lausanne Région a poursuivi son engagement au sein des instances cantonales liées à la politique « Vieillir2030 », assurant la représentation des intérêts des communes membres à l'échelle cantonale.

Depuis le début de la législature, l'Association participe régulièrement aux séances du Groupe d'accompagnement et siège, depuis 2024, au sein du Comité stratégique « Vieillir2030 ».

Elle a également été impliquée dans l'étude Be-Comes, menée par Unisanté et financée dans le cadre de la politique cantonale « Vieillir2030 » contribuant ainsi à l'articulation entre les travaux scientifiques et les enjeux territoriaux.

Par ailleurs, deux représentant-es de « Vieillir2030 » sont intervenu-es lors d'une séance de la commission Seniors de Lausanne Région. Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les politiques cantonales et communales et de favoriser une meilleure coordination des actions en faveur des seniors.

Activités sportives

Le paysage sportif suisse repose sur un écosystème dense et interdépendant, associant Confédération, cantons, communes, acteurs privés et clubs. Face à l'évolution des pratiques, marquée notamment par l'essor du sport libre et du sport-santé, la clarification des rôles devient un enjeu central. Les infrastructures, leur accessibilité ainsi que le soutien aux associations placent les communes au cœur des politiques sportives, qu'elles adaptent aux réalités locales tout en demeurant les principales sources de financement public du sport en Suisse. Dans ce cadre, Lausanne Région joue un rôle de soutien stratégique, de coordination et de mise en réseau au service des communes membres.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Favoriser l'accès au sport pour toutes et tous
- Apporter une aide ponctuelle à des actions d'encouragement à la pratique sportive et à l'activité physique

Guide « Élaboration d'une politique sportive communale. Contexte, enjeux et mise en œuvre »

Dans ce contexte et afin d'accompagner les communes face à ces défis complexes, Lausanne Région a édité le guide « Élaboration d'une politique sportive communale. Contexte, enjeux et mise en œuvre ». Cet outil pratique répond de manière condensée et pragmatique à une série de questions essentielles : quel est le rôle des communes dans l'entrelacs des responsabilités ? Quelles ressources humaines et financières prévoir et quelles étapes suivre pour avancer de façon efficiente ?

Le guide propose des éléments concrets et accessibles, ainsi qu'une série d'exemples illustrant des démarches déjà développées dans le canton de Vaud.

Cette publication s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par la commission Activités sportives dès 2023. En 2024, ceux-ci ont notamment conduit à la réalisation d'un « Diagnostic des outils de pilotage et des compétences mises en œuvre dans le domaine du sport au sein des 27 communes membres de

Lausanne Région ». Ces travaux ont permis, en 2025, de mieux cerner les enjeux locaux et de formuler des recommandations concrètes visant à renforcer ou développer les politiques sportives communales.

→ 80

participant-es à la soirée
d'échanges

Soirée d'échanges

Le guide a été présenté aux communes lors d'une soirée d'échanges organisée le 11 juin 2025 au chalet Cabanakai, construction éphémère installée sur la place de la Navigation, dans le cadre de la Fête fédérale de gymnastique, dont l'ouverture officielle a eu lieu le lendemain. Cette rencontre a permis de réunir les communes ainsi que différents acteurs du domaine sportif afin d'échanger sur le contexte, les enjeux et les défis liés à la mise en place d'une politique sportive communale. À cette occasion, Lausanne Région a eu l'honneur d'accueillir M. Adolf Ogi, ancien Conseiller fédéral, dont l'intervention a rappelé le rôle fondamental du sport comme levier de santé, d'éducation et de cohésion sociale.

Politique de subventionnement au sport

Une politique de subventionnement bien conçue peut soutenir de manière ciblée la pratique sportive au sein de la population. Toutefois, les modèles en vigueur présentent aujourd'hui de fortes disparités entre les communes. Dans ce contexte, Lausanne Région a initié une étude visant à recenser les différents systèmes de subventionnement existants, à en analyser les forces et les limites, et à identifier des pistes d'harmonisation.

Cette démarche a pour objectif d'émettre des recommandations à destination des communes membres, afin de les accompagner dans l'élaboration de politiques de soutien plus cohérentes, transparentes et adaptées aux besoins locaux. Les résultats de cette étude seront disponibles au printemps 2026.



Couverture du guide « Élaboration d'une politique sportive communale. Contexte, enjeux et mise en œuvre ». © Design de Plates-Bandes pour Lausanne Région.



De gauche à droite : Olivier Descloux, Président de la commission Activités sportives et Municipal du Mont-sur-Lausanne, Fabienne Saugy, Cheffe de projets de la commission Activités sportives de Lausanne Région, Adolf Ogi, ancien Conseiller fédéral, Alessia Radaelli, Secrétaire générale de Lausanne Région et Thierry Amy, Président de Lausanne Région et Syndic de Cugy lors de soirée d'échanges organisée le 11 juin 2025 au chalet Cabanakai sur la place de la Navigation.

Soutiens et subventions

Lausanne Région soutient chaque année de nombreux projets et événements régionaux en lien avec les thématiques qu'elle développe. Cet appui prend la forme de soutiens ponctuels, aides et contributions ciblées, ainsi que de subventions conventionnées. Les soutiens ponctuels s'adaptent aux priorités et aux projets portés sur le territoire et peuvent varier d'une année à l'autre.

Les subventions conventionnées s'inscrivent quant à elles dans un cadre pluriannuel défini pour la législature 2021–2026 et se traduisent par des contributions annuelles faisant l'objet d'un suivi régulier.

Promotion économique

Aides et soutiens

36^e édition des Trophées du Commerce France-Suisse organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie France Suisse (CCIFS) le 2 juin 2025.
→ CHF 3'000.-

10^e Forum économique de l'Ouest lausannois consacré au thème « Crise, rumeur, réputation : comment sauver sa PME ? » et organisé par la Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest Lausannois (SICOL) le 30 octobre 2025.
→ CHF 2'500.-

Programme « Promotion de l'économie durable – en avant vers la Swisstainable Destination » pour les acteurs du secteur touristique. Ateliers sectoriels et accompagnements individualisés organisés par la coopérative de conseil en durabilité Lyka à partir de novembre 2025.
→ CHF 1'500.-

Subvention conventionnée

La Fondation des Ateliers de Renens : soutien à la mise en place et au fonctionnement.
→ CHF 10'000.-

Enfance et jeunesse

Aides et soutiens

Campagne d'incitation au vote chez les jeunes en vue des élections communales de mars 2026, portée par le Conseil des jeunes de Lausanne.
→ CHF 5'250.-

Formation et emploi des jeunes

Subventions conventionnées

Programme d'appui destiné aux apprenties et apprentis en difficulté scolaire "AppApp". L'Association joue un rôle actif dans la coordination de la mesure et a participé à quatre séances du groupe de pilotage en 2025. Forfait annuel maximum, fixé via une convention avec la Coordination du développement économique vaudois (CODEV).
→ CHF 100'000.-

Programme LIFT pour l'organisation de stages en entreprise. Objectif : faciliter l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté scolaire. L'Association joue un rôle actif dans la coordination, la facilitation et la promotion de cette mesure auprès des entreprises et des communes employeuses de la région. L'Association a participé en 2025 à quatre séances de groupe de pilotage et à quatre séances de coordination régionale. En 2025, 22 écoles ont proposé le programme LIFT.
→ CHF 20'000.-

« Espace des inventions » : centre de découverte interactif dédié aux sciences et à la créativité.
→ CHF 40'000.-

Prévention et dépendances

Aides et soutiens

Répertoire des précarités regroupant spécifiquement les ressources destinées aux personnes en situation de précarités, porté par REL'IER de la Fondation Le Relais.
→ CHF 3'250.-

Ressport, programme de l'association SPort'ouverte proposant des ateliers et stages pour adultes en situation de difficultés sociales, psychologiques ou d'addiction.
→ CHF 8'000.-

Campagne « Après l'école, on fait quoi ? » de la Ville de Lausanne pour favoriser la transition école-métier.
→ CHF 5'000.-

Subventions conventionnées

Fondation Le Relais pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, notamment les structures REL'IER et sa Plateforme Seuil Bas (PSB), ainsi que Rel'aids pour l'accompagnement communautaire avec les usagères et usagers ainsi que les communes.
→ CHF 170'000.-

Association Fleur de Pavé pour la prévention auprès des personnes travailleuses du sexe.
→ CHF 35'000.-

Mesure « Macadam » de la Fondation Mère Sofia pour la mobilisation des personnes en situation d'addiction.
→ CHF 15'000.-

Seniors

Subvention conventionnée

Réseau d'échanges réciproques de savoirs (R.E.R.S).
→ CHF 10'000.-

Activités sportives

Aides et soutiens

Panathlon Family Games, organisés les 17 et 18 mai 2025 à destination des enfants et leurs familles.
→ CHF 10'000.-

Programme d'activités gratuites pour les enfants et les jeunes organisé par Lausanne sur Mer durant l'été 2025.
→ CHF 12'000.-

Championnat de courses à pied du Trophée Région Lausannoise.
→ CHF 4'000.-

→ **100'000**

francs suisses d'aides et soutiens octroyés, y compris pour les événements de promotion économique, par Lausanne Région en 2025

→ **400'000**

francs suisses engagés pour les subventions en 2025

Financement de Lausanne Région

Le Secrétariat général est responsable de l'élaboration du budget ainsi que du suivi financier des projets et des activités courantes. La tenue de la comptabilité de l'Association est confiée à la fiduciaire Fidinter SA à Lausanne, tandis que la révision des comptes est assurée par Intermandat SA, également à Lausanne. Le fonctionnement de Lausanne Région est essentiellement assuré par les cotisations des communes membres. En 2025, la cotisation s'est montée à CHF 8.19 par habitante et habitant (CHF 8.01 en 2024) des communes du cœur de l'agglomération PALM. Elle s'est montée à CHF 8.04 par habitante et habitant pour les autres communes (CHF 7.56 en 2024).

Bilan

	Comptes 2025	Comptes 2024
Actif		
Actif circulant	2'458'705.91	2'749'329.65
Trésorerie	2'323'340.94	2'621'141.01
Actifs de régularisation	135'364.97	128'188.64
Actif immobilisé	161'749.43	186'350.18
Immobilisés	2.00	2.00
Etudes (Comptages)	86'747.43	86'348.18
Mobilier	75'000.00	100'000.00
Total actif	2'620'455.34	2'935'679.83
Passif		
Fonds étrangers	124'412.10	306'231.60
Autres dettes à court terme	682.00	158.40
Passifs de régularisation	123'730.10	306'073.20
Réserves	1'110'299.64	1'243'704.63
Intergénération	228'649.81	317'166.96
Formation et emploi des Jeunes	367.87	367.87
Territoire et Equipements	72'714.11	120'885.65
Dépendances	124'149.44	179'867.37
Fonds participation dispositif lausannois	54'813.50	51'513.50
AppApp	53.80	53.80
Promotion Economique	255'845.47	312'537.38
Agglomération	247'238.40	261'312.10
Lausanne Région	126'467.24	0.00
Fonds propres	1'385'743.60	1'385'743.60
Capital	926'798.95	886'618.77
Capital FCD	458'944.65	458'944.65
Résultat net de l'exercice	0.00	40'180.18
Total passif	2'620'455.34	2'935'679.83

Compte de résultat 2025

Charges		
Secrétariat général	CHF	1'639'689.02
Agglomération	CHF	58'598.35
Promotion économique	CHF	370'574.99
Intergénération	CHF	388'726.94
Territoire et équipements	CHF	167'999.60
Dépendances	CHF	276'453.83
Dispositif lausannois	CHF	167'000.00
Attribution aux réserves	CHF	64'671.56
Total	CHF	3'133'714.29
Produits		
Cotisations des communes membres	CHF	2'434'797.00
Subvention cantonale SPEI	CHF	300'000.00
Subvention cantonale DGCS	CHF	83'950.00
Subvention cantonale DGMR	CHF	19'000.00
Partenariats PERL	CHF	30'000.00
Partenariat Salon des métiers	CHF	22'553.74
Produits AppApp	CHF	45'337.00
Prélèvements sur réserves	CHF	324'543.79
Total passif	CHF	3'260'181.53
Résultat de l'exercice sur réserve LR	CHF	126'467.24

Extrait des comptes annuels disponibles auprès de l'Association.

Liste des abréviations

AI	→ Assurance-invalidité	SSDA	→ Sites stratégiques de développement d'activités
ARE	→ Office fédéral du développement territorial	VG / VP	→ Voie générale / Voie pré-gymnasiale
AVS	→ Assurance-vieillesse et survivants	VLS	→ Vélos en libre-service
BAMO	→ Bureau d'assistance au maître d'ouvrage		
BC	→ Bureau de coordination (de Lausanne Région)		
CCIFS	→ Chambre de Commerce et d'Industrie France Suisse		
CODEV	→ Coordination du développement économique vaudois		
CVCI	→ Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie		
DGMR	→ Direction générale de la mobilité et des routes		
DGTL	→ Direction générale du territoire et du logement		
EHL	→ École hôtelière de Lausanne		
EPT	→ Équivalents plein-temps		
LADE	→ Loi sur l'appui au développement économique		
MMM	→ Moi, Mon Réseau, Mon Futur		
PADE	→ Politique cantonale d'appui au développement économique		
PALM	→ Projet d'agglomération Lausanne-Morges		
PDCn	→ Plan directeur cantonal		
PERL	→ Prix Entreprendre Lausanne Région		
SECO	→ Secrétariat d'État à l'économie		
SPEI	→ Service de la promotion de l'économie et de l'innovation		
SRGZA	→ Stratégie régionale de gestion des zones d'activités		

Impressum

Rédaction : Lausanne Région

Graphisme : RatioCom Sàrl, à Poliez-Pittet

Impression : PCL Print Conseil Logistique SA, à Renens

Tirage : 400 exemplaires

Photo de couverture : Epalinges © Vandy Studio pour Lausanne Région (2019)

© Lausanne Région, avril 2026